

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

Montréal, jeudi 26 février 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Le "Scharnhorst", le "Gneisenau" et le "Prinz Eugen" sont hors de service (Voir en page 3)

En marge de cette "merveilleuse histoire" Le gouvernement King n'entend "défranchiser" personne, affirme-t-on

Comment alléger et prolonger l'action des grands hôpitaux — La décentralisation des services hospitaliers — Pourquoi pas, dans une ville d'un million d'âmes, des institutions régionales?

M. Dupire racontait hier l'émouvante, la merveilleuse histoire de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes; il montrait les services que rend cette maison et que pourraient rendre d'autres institutions du même genre.

L'occasion est peut-être opportune de revenir sur un problème qui se rattache de très près à cette question: celui de la décentralisation des services hospitaliers.

M. Dupire rappelait que les hôpitaux généraux sont encombrés. Les maisons de convalescentes peuvent, dans une certaine mesure, remédier à cette situation. N'y a-t-il pas moyen d'aller plus loin?

Un homme très modeste, mais plein de dévouement et dont le nom est lié aux débuts de l'œuvre de la Merci, nous exposait à ce propos un projet dont nous avons donné jadis les lignes essentielles, mais sur lequel on nous permettra de revenir puisque toute la question de l'hospitalisation va faire l'objet d'une grande enquête.

Notre interlocuteur prenait le cas particulier de Montréal. — Nous avons certes besoin d'hôpitaux munis de tout ce que la science peut mettre à la disposition des médecins. Il faut que nous soyons en état de faire face à toutes les difficultés... Mais, ajoutait-il, tous les cas n'exigent point une pareille organisation. Pourquoi ne pas essayer de décentraliser ces grands hôpitaux?

Il demandait pour cela la création de maisons pour les convalescentes et les convalescents, qui comporteraient une organisation moins considérable, un personnel réduit et qui, diminuant la durée du séjour dans les grands hôpitaux, y feraient de la place pour les cas nouveaux et urgents. Il suggérait ensuite la création d'hôpitaux régionaux, si l'on peut dire, où pourraient être traités les cas moins graves. Nous vivons encore, disait-il, sous un régime qui semble s'inspirer d'un état de choses vieux d'un demi-siècle. Nous oublions que depuis la ville a triplé et même quadruplé sa population...

Outre l'allègement qu'apporterait aux grands hôpitaux

actuels la création d'institutions régionales, notre ami faisait observer que ces institutions pourraient bénéficier de la générosité du public à un point que peuvent difficilement connaître les grands hôpitaux. Ceux-ci, pour des raisons qu'il est facile de deviner, ne comptent guère que sur leurs ressources anciennes ou sur l'appui des corps publics. Même si elles ont des dames patronnesses, celles-ci ne se recrutent que dans un milieu un peu restreint. Cela est inévitable.

Des hôpitaux régionaux (et l'observation vaut, à plus forte raison même peut-être pour les maisons de convalescence), tout près de la foule, recevraient en services, en dons, etc., un appui qu'on ne songe pas ou qu'on n'ose point offrir aux grands hôpitaux.

Dans chaque partie de la ville il y a de nombreuses bonnes volontés qui se grouperaient autour de l'institution locale. On n'imagine point qu'un marchand ordinaire, un restaurateur veuille offrir à tel grand hôpital un surcroît d'assortiment: ce serait trop compliqué, et il n'oserait point. Il en serait tout autrement de la modeste maison voisine. Et le total de ces collaborations, de ces offrandes finirait par compter.

Du mouvement de charité que peut susciter une institution de ce genre, l'histoire de l'hôpital Saint-Joseph pourrait offrir, croyons-nous, plus d'un exemple. Et le cas n'est sûrement pas unique.

Nous ne sommes qu'un profane en tous ces problèmes; mais il nous paraît que cette question de la décentralisation devrait faire l'objet d'une étude sérieuse.

Cela semblerait-il bien, un bon moyen d'alléger la situation des grands hôpitaux, de mettre à la portée de tous des secours plus directs, de mobiliser aussi des bonnes volontés qui ne demandent qu'à servir.

Que l'on creuse cette idée: elle en vaut très probablement la peine. Nous le disons avec d'autant plus de liberté qu'elle n'est pas de nous...

26-11-42

Omar HEROUX

Le plébiscite

M. King, qui en parle longuement, dit qu'il ne pose pas la question de confiance

Sur la corde raide — Pourquoi le plébiscite — Et pourquoi M. King veut que le peuple réponde oui — En toute sincérité, le gouvernement a déjà le pouvoir légal de prendre n'importe quelle initiative quant à la conscription même — D'autre part, les grands partis, dont le libéral, ont pris "les engagements les plus solennels", qu'ils ne sauraient répudier — Il conviendrait, vu les circonstances, de les en relever — Ce qui s'imposerait, selon M. King — Le gouvernement, quel qu'il soit, doit être maintenant tout à fait libre

Quatre noms français dans un comité de quinze; en réalité, ils sont deux: MM. Brunelle et Jean

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 26-11-42 — Le plébiscite n'est pas la conscription. Mais c'est la porte large ouverte sur la conscription. Le service militaire obligatoire pour outre-mer n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. Il peut même ne jamais devenir nécessaire. Mais il peut bien le devenir. Nous avons actuellement plus de volontaires que l'administration est capable d'en entraîner. Mais le volontariat donnera-t-il toujours d'aussi bons résultats? L'effort de guerre du pays est splendide. Mais on le représente sous un faux jour tant au pays qu'à l'étranger. Pourquoi? Parce que le gouvernement a contracté des engagements anti-conscriptionnistes et qu'il les respecte. Le gouvernement veut que la population réponde librement à la question du plébiscite. Mais il entend que l'on fasse l'éducation de la population et qu'on lui montre qu'il y a de son intérêt de délier le ministère. Il y a là toute une série de mais formidables. Ces mais ont constitué la partie la plus importante du brillant discours que le premier ministre a prononcé hier après-midi sur la deuxième lecture du bill du plébiscite.

On ne soit rien de plus

M. Mackenzie King n'a pas dérogé à ses habitudes. Il a fait la thèse et l'antithèse. Équilibriste d'expérience, il a dansé sur la corde raide pendant environ une heure et demie. Il n'a rien révélé de ses intentions. Il n'a pas dit ce qu'il ferait après le plébiscite. Mais il tient tout de même à ce que la question soit posée au peuple. "The reason we want it, as I have stated already, is to be free to act in the manner which will best serve the interests of the people of Canada", a dit M. King, soit: "la raison pour laquelle nous voulons le plébiscite, comme je l'ai déjà dit, c'est que nous voulons être libres d'agir de la façon qui servira le mieux les intérêts de la population du Canada". En d'autres termes, le gouvernement veut se faire délier de ses engagements anticonscriptionnistes pour pouvoir, si besoin en est, plus tard, dans quelques mois, dans un an ou dans deux ans, imposer la

conscription pour service outre-mer. Le gouvernement assumera l'entière responsabilité de la décision qu'il prendra à la lumière de toutes les circonstances.

On n'est donc pas plus avancé qu'il y a un mois, alors que le gouvernement révélait son intention, dans le discours du trône, de tenir un plébiscite. Le ministère demandait au peuple tous les pouvoirs. Il exige un blanc-seing. Il pose, dans sa forme la plus large, la question de confiance. Pour illustrer le procédé du premier ministre, citons ce passage caractéristique. M. King parlait de ceux qui disent que l'ennemi est à nos portes.

"Si l'ennemi est à nos portes, a-t-il déclaré, je ne crois pas qu'il y ait une forte demande pour envoyer des gens outre-mer... Je crois moi-même que le moyen le plus efficace de vaincre l'ennemi est de le vaincre loin de nos côtes, afin qu'il ne puisse jamais approcher de notre littoral. Mais je dis que si jamais l'ennemi est à nos portes, l'opinion publique sera si forte que tout gouvernement, qu'elles que soient ses vues, devra songer deux fois avant d'augmenter le nombre d'hommes que nous envoyons en dehors du pays."

Dans ce court extrait on a toute la manière du premier ministre.

Pour étudier le bill du plébiscite

Par un avis de résolution inscrit aux procès-verbaux de la Chambre, le secrétaire d'État, M. Norman MacLarty, a annoncé la formation d'une commission parlementaire de quinze membres, pour étudier le bill du plébiscite. Voici le texte de la résolution: "Que soit constitué un comité spécial, composé de MM. H.-E. Brunelle (libéral de Champlain), G. H. Castleden (C.G.F. de Yorkton), J. G. Diefenbaker (conservateur de Lake Centre), H. R. Emmerson (libéral de Westmoreland), Robert Fair (conservateur de Battle River), D. K. Hazen (conservateur de Saint-Jean-Albert, N.-B.), Joseph Jean (libéral de Mercier-Montréal), Gordon Graydon (conservateur de Peel), D. F. Mc-

L'actualité

Aux archives

A la faveur d'un moment de loisir, j'ai parcouru, l'autre jour, les pages d'un numéro d'il y a vingt ans. J'ai parcouru aussi plusieurs numéros, plus spécialement ceux qui avaient été publiés durant ce que l'on est convenu d'appeler la Grande Guerre. Mon expérience m'a intéressé et déçu à la fois. Il y a si peu de changement véritable à noter en comparant avec aujourd'hui. J'ai même ressenti une mélancolie assez cuisante à me pencher sur la prose des journalistes qui écrivaient il y a deux fois dix ans. Quels sont ceux qui, hormis quelques curieux, quelques chercheurs occasionnels, lisent encore ces éditoriaux, ces nouvelles, ces réclames? pensais-je.

Et, pour relire tout cela, autant prendre le journal du jour: nous y retrouverons les mêmes passions qui agitent la génération précédente; les mêmes faits divers, les mêmes nouvelles de guerre, les mêmes superlatifs appliqués à la réclame. Et ce sera moins fatigant que faire l'effort d'exhumer de l'oubli et de la poussière les pages jaunes des journaux d'il y a vingt ans. Oui, ces minutes passées aux archives m'ont fourni la preuve la plus tangible, la plus irréfutable qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que tout a été fait, que tout a été dit et que sur des chants antiques nous composons des mots nouveaux.

Dire que mon pèlerinage vers un passé si proche du présent fut stérile serait inexact. J'en ai tiré une leçon d'humilité et d'autres seront de même s'ils ont le courage d'aller à une bibliothèque publique pour se faire remettre d'anciens papiers.

Leçon de courage aussi qui nous dicte de continuer ce que jadis se faisait de bon et de bien et de répéter aujourd'hui ce qui semble encore le plus acceptable. Mais, mieux que le journal, collectionné au jour le jour, porteur d'impressions sans apprêts, souvent improvisé de toute nécessité, peut nous donner telle qu'elle fut vécut cette tranche de vie que sont vingt-quatre heures? Feuilleter une collection de journaux anciens constitue peut-être une des formes les plus sûres de documentation, pour saisir une époque. Le journal enregistre miette par miette les événements d'une semaine, il le fait sans parti pris le plus souvent; à la hâte, si l'on veut, mais son témoignage est précieux et digne de foi dans la majorité des cas. C'est aussi ce que j'ai appris en relisant les gazettes.

Jules Lemaitre, ce fin chroniqueur parisien, a écrit que, relues après plusieurs années, la plupart des chroniques étaient illisibles et insipides. Il revint plus tard sur ce jugement. Cette annotation de l'heure avec sa couleur particulière ne me semble pas si futile. Il n'y a d'insipide que les textes mal écrits. Ceux qui ont de la vigueur et de l'intérêt résistent au temps. Les chroniques parisiennes de Jules Lemaitre sont de celles-là. Cet auteur se doutait-il que sa prose intéresserait en 1942, que ses billets du soir seraient relus par des curieux de l'histoire de Paris d'avant 1900?

(Suite à la dernière page) 26-11-42

M. H.

Bloc-notes

A propos de plébiscite

La Gazette s'est choisie comme correspondant politique à Washington un prétendu expert en choses cinématographiques, un certain L. S. B. Shapiro. Cet homme, dont le nom indique assez l'origine, a été de fait le correspondant du même journal à Hollywood. Il s'ingéniait alors à fourrer son nez dans les antichambres des studios, pour renifler des histoires, propres ou pas propres, collectionner, sur le compte des stars et starlets, des potins et des ragots qu'il réservait ensuite, red hot, aux lecteurs de la bonne vieille Gazette.

Le même fait aujourd'hui dans la politique, ce qu'il tient pour la grande et la petite, la politique américaine, l'internationale, l'intercontinentale, et quelquefois la politique canadienne. D'origine canadienne, qu'il dit, il se croit autorisé à juger de tout et de tous au Canada, voire donner des directives. Ce qu'il ne se gêne pas de faire dans une correspondance récente à la Gazette, à propos du plébiscite. Après avoir, fort modestement, exposé qu'il n'est guère qualifié pour s'occuper des choses du Canada

(suite à la dernière page)

Citation d'actualité

"Voici une simple allégorie. Douze enfants qui ont fait prennent place autour d'une table chargée. La nourriture est suffisante, même abondante, il y en a assez pour tous, elle est variée, tant en qualité qu'en quantité. Mais elle n'est pas toute à la portée de chacun. A ce bout-ci de la table, il y a de quoi manger, à cette autre extrémité, de quoi boire... Ces enfants n'ont qu'à se conduire avec intelligence, à pratiquer un tant soit peu la charité, et tout ira pour le mieux. Si chaque enfant s'ingénie, non pas à vouloir tout prendre pour lui, mais à aider les autres à se satisfaire, chacun sera servi à souhait. Chaque enfant aura de ses voisins tout ce qu'il lui faudra, et que cela soit ou non à sa portée. Pour peu que chacun y mette du sien, il y en a plus qu'assez pour tous. Et chacun aura le plaisir d'avoir aidé ses voisins à s'alimenter comme il faut. Imaginez au contraire que ces enfants se comportent comme le font les gouvernements de l'univers et comme ils le font en fait, et vous voyez, depuis qu'il y a une civilisation politique, qu'arrivera-t-il? Rien qui satisfasse qui ne se soit. D'abord chacun s'amera sous prétexte d'avoir à se défendre. La politique de chacun sera d'en prendre le plus possible pour lui seul et de défendre par la force ce sur quoi il aura mis la main. Il y aura querelles au cours desquelles plus ou moins de plats seront renversés, plus ou moins d'aliments perdus. Aucun des enfants ne sera content. Tous auront faim ou soif, en fin de compte, puisque tous n'auront pas eu leur part ou tout au moins une civilisation politique, la nourriture représente tous les besoins de l'homme, matériels ou autres... L'origine des guerres entre nations, c'est que les nations se disputent à cause de leurs intérêts matériels à chacune... Les différences, même au point de vue moral, et qui peuvent être assez sensibles pour faire que la cause de celle-ci paraisse juste en comparaison de la cause de celle-là, l'ont quand l'une se défend contre l'agression flagrante de l'autre, sont au sens le plus élevé, assez peu sensibles; car les guerres elles-mêmes n'ont lieu que parce qu'aucune nation, dans l'histoire du monde tel que nous le voyons, n'a jamais suivi de politique qui fût en réalité chrétienne..."

GEORGE GLASGOW

(Extrait de Diplomacy and God, chez Longmans Green & Co., Londres 1941).

Le carnet du grinceux

Le plafond des prix est une écumoire, pleine de trous. Ça dépoit et embête tous les consommateurs.

C'est le cas aussi pour tous les rationnements. Les consommateurs grognent, mais ils s'y conforment. C'est la guerre.

Un bonhomme qui doit bien savoir ce qu'est la guerre, c'est le brigadier-général A. E. Ross. Il a fait la dernière en qualité de directeur-adjoint des services médicaux de l'armée canadienne. Puis, revenu au Canada, il a été bon député tory.

Or, le général Ross est accusé, devant un tribunal de Kingston, Ont., d'avoir, avec sept autres délinquants — risum teneatis! — violé la loi de rationnement du sucre. Six de ces délinquants ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnés à l'amende et aux frais. Le général et un nommé Richard Bucknell se sont défendus.

Selon une dépêche sérieuse de la Canadian Press, le général a déposé qu'il avait coutume de commander le sucre et la farine en quantités de cent livres et qu'il a donné sa commande une

Seuls les Doukhobors, les Mennonites, les "objecteurs de conscience" et certains étrangers ennemis ne pourraient voter lors du plébiscite — L'Amirauté anglaise fournit des statistiques sur les pertes navales — Navires coulés, navires torpillés, navires avariés sur toutes les mers — Menées de l'Axe autour de l'Inde — Sir Stafford Cripps annonce une prochaine législation quant au "self-government" pour ce vaste pays

PLUS DES DEUX TIERS DE L'EMPRUNT CANADIEN SONT DÉJÀ SOUSCRITS

Rectifications sans tarder l'information d'hier parue ici

même et qui est erronée, quant à deux articles du bill du plébiscite, l'article 4, clause 2 (b) et l'article 5, retranchant le droit de vote à certaines catégories de Canadiens, et le droit d'appel ou d'exemption de service militaire à ceux qui auraient voté dans certaines circonstances. Ces deux articles ou paragraphes réferent aux articles 18 et 19 des règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (recrues) et aux modifications apportées depuis à ces textes. En fait les deux clauses citées hier ne s'appliquent, au témoignage de personnes qui ont étudié de près et attentivement et ces clauses et les règlements en question, qu'aux Doukhobors, aux Mennonites et aux objecteurs de conscience. Ils ne frappent point les autres catégories de Canadiens. Cette mise au point devra dissiper l'impression créée par le dernier paragraphe de la chronique de guerre parue ici même hier après-midi. Le gouvernement King n'a pas l'intention, nous affirmer-t-on, de "défranchiser" en fait les fils de cultivateurs qui demanderaient ou auraient demandé leur exemption ou leur ajournement de service militaire et l'auraient obtenu, non plus que d'empêcher ceux qui auraient voté lors du plébiscite de demander ou de faire demander subséquemment un ajournement ou une exemption de service militaire. Les seuls "défranchisés" par les articles cités hier seront les gens des trois catégories: Doukhobors, Mennonites et objecteurs de conscience. Cette mise au point s'impose, et nous la faisons spontanément dans l'intérêt de la juste vérité.

CE QUI SE PASSE

Du point de vue militaire, peu de changements dans la situation. En Libye, immobilité à peu près totale, vu de grandes tempêtes de sable. En Russie, les Soviétiques ont encerclé les débris de la 16e armée allemande à laquelle ils ont tué 12,000 hommes, affirmant-ils. Ils seraient à en nettoyer des détachements isolés. Par contre Berlin ne dit rien de l'affaire, mais affirme de son côté que les Allemands ont repoussé une série de faibles attaques contre les lignes établies. Du côté de l'Asie, les choses ne s'améliorent point. On achève de tout brûler dans la capitale birmane, Rangoon, ce qui pourrait servir aux troupes japonaises, et la ville est presque à découvert, tandis que la bataille sur la Sittong laisse de moins en moins d'espoir aux défenseurs. L'aviation alliée de la région se bat vigoureusement et elle mène des raids contre les Japonais jusque dans le Siam qu'ils occupent. Du côté des Indes néerlandaises la situation se complique à Java, qui est encerclée et à proximité de laquelle les Japonais se trouvent, maintenant qu'ils sont à Bali, à une extrémité, et sur la pointe sud de l'île de Sumatra, à l'autre extrémité. Ils ne sont plus là qu'à 120 milles de Batavia, dont l'aérodrome a été aujourd'hui bombardé par la septième force consécutive en autant de jours. Les Japonais disent y avoir détruit jusqu'ici près de 180 avions alliés, au sol ou dans l'air. Tokio prétend avoir aussi coulé un porte-avions allié dans les eaux japonaises. Des sous-marins américains auraient torpillé 2 grands transports japonais et peut-être aussi un croiseur ennemi, touché en tout cas par une torpille, ce que nie Tokio. Il y a eu des raids de reconnaissance du Japon au-dessus de la région de Darwin, en Australie, et des raids australiens sur Rabaul.

Dans le domaine naval, le premier lord anglais de l'Amirauté, M. Alexander, vient de dire aux Communes que le "Scharnhorst" et le "Gneisenau", qui ont franchi la Manche il y a une quinzaine, sont gravement avariés, en chautier pour longtemps, et que le "Prinz-Eugen", qui naviguait de conserve avec eux ce jour-là, ou un navire de même classe, aurait été atteint par une torpille au large de la côte de Norvège. On l'a vu ensuite à la remorque de navires qui se seraient portés à son secours pour l'aider à regagner Trondheim, sur le littoral le plus rapproché. Ces trois navires sont hors de combat pour une longue période, affirme l'Amirauté, dont le chef a fourni de nouvelles précisions sur les pertes navales de différents camps, depuis septembre 1939, — chiffres que l'on trouvera ailleurs.

Berlin, de son côté, prétend que ses sous-marins ont coulé en plein Atlantique, ces jours-ci, 7 navires d'un convoi allié, dont 5 transports, 2 pétroliers, tandis que 6 autres auraient été touchés plus ou moins sérieusement. La jauge totale des cales coulées serait de 52,000 tonnes. Londres n'a rien à révéler là-dessus, pour l'heure. Les dépêches de l'avant-midi et de la nuit dernière mentionnent le torpillage de deux pétroliers en haute mer. La chasse aux navires-citernes se poursuit intensément.

Attendez, comme le tribunal, la fin de la huitaine pour passer jugement et souhaitons que ce double pilier de l'Empire et du parti tory se tire d'un mauvais pas et ne soit pas, en plus d'accaparement, convaincu de faux.

Comme le général est médecin, il aurait pu invoquer qu'il a beaucoup de pilules à sucrer. Le gouvernement fait fi de ces ménagements quand il veut faire avaler quelque chose à ces cochons de payants; mais la Faculté a encore pour les patients plus d'égards.

M. Western, Torontois qui siège aux Communes britanniques, se plaint avec une comique grandiloquence de ce que le cabinet de guerre se dispense d'incompréhensibles services de lord Beaverbrook. Soyons logiques, M. Western: on a servi un biscuit à l'ex-Max Aitkin; or, des biscuits, vous en faites et vous en vendez.

Lundi la lune nous donnera une petite

LA QUESTION DE L'INDE

Signalons un discours du dernier grotesque d'un député anglais aux Communes, le fabricant de biscuits Garfield Weston, autrefois de Toronto. Il a débuté là-bas en prononçant un éloge furibond et burlesque de lord Beaverbrook, qu'il a qualifié de "l'un des génies les plus marquants mis en vedette par cette guerre-ci", de "puissance dynamique" méconnue néanmoins par le Parlement anglais; car, dit le député Weston, "j'ai entendu aux Communes peu d'éloges ou de mots agréables, sauf de la part de M. Churchill, à propos de lord Beaverbrook", — preuve que celui-ci a plus d'ennemis ou de gens qui l'ignorent, parmi la députation anglaise, qu'il n'y a d'amis. Le nouveau député dit que l'action et les agissements de lord Beaverbrook dépassent à peu près tout ce qui s'est fait en Angleterre et qu'on n'aurait pas dû souffrir qu'il sortit du ministère "alors que ses qualités seraient d'une immense valeur pour aider à l'effort de guerre britannique". Beaverbrook serait "un trésor pour l'Empire, le plus grand homme, le plus grand chef des temps présents" et "des millions d'hommes dans les Dominions sont perplexes du fait que Beaverbrook n'est plus ministre... Pour la sécurité et le renom de l'Empire, qu'on ramène Beaverbrook", comme biscuit au chocolat, — "biscuit Empire". C'en est un de la dernière cuite...

A part ce discours cocasse, il y a eu aux Communes un discours très sérieux de sir Stafford Cripps, qui a déclaré que l'heure de l'Inde est venue, qu'il n'y a plus de promesses vagues à faire, mais une action définie à poser. Le gouvernement sait qu'il doit faire le maximum afin de hâter l'union totale de l'Empire. Il y aura sous peu, dit-il, tout un débat sur la situation aux Indes, débat qui s'accompagnera de l'exposé de la décision du gouvernement anglais quant aux réformes politiques à accorder à la population de ce vaste pays. Sir Stafford Cripps a promis aussi la victoire, "après des semaines et des mois d'anxiété et de difficultés considérables". Un député farouchement tory, sir Alfred Knox, a déclaré que "ce serait folie totale de penser qu'on peut opérer des réformes radicales dans la politique, aux Indes, en plein pendant l'effort de guerre impérial". Il n'a pas l'air de se douter que sans des concessions immédiates et d'importance, il pourrait arriver n'importe quoi du côté de l'Inde, si le Japon allait se lancer de ce côté, une fois la Birmanie tombée en son pouvoir. Ce sont des aveugles de cette sorte qui fient jadis perdre aux Anglais leurs grandes colonies de l'Amérique du Nord devenues les États de la Nouvelle-Angleterre et les États-Unis originaires. A Washington, selon une information de cet avant-midi, le secrétariat des Affaires étrangères est harassé de gens qui lui demandent d'exiger de Londres la promesse qu'elle accordera l'autonomie complète à l'Inde "dès la guerre finie". Il faudrait que Londres fit cette promesse sans tarder, pour rallier Indiens et Indous, disent des membres influents d'un comité du Sénat. En fait ce ne sont plus des promesses que l'Inde veut, mais des actes, et en vitesse; car on signale des menées sérieuses et inquiétantes de l'Axe parmi les tribus du nord de la péninsule et le généralissime Tchang-Kai-shek a dû aller chez elles pour tâcher d'apaiser ces groupes remuants. De même le Japon travaille l'Afghanistan et le Beloutchistan et leur multiplie les promesses de tout genre pour tâcher de les soustraire à l'influence britannique. Ces deux pays sont aux portes de l'Inde même.

AU CANADA

Hier, grand discours de M. King sur le plébiscite. On en trouvera la substance ailleurs, dans le "Devoir" de ce soir. M. King s'est tenu sur la corde raide et n'a pris aucun engagement précis. M. Ralston, ministre de la Guerre, a fait entrevoir: dans une réponse laconique à un député de l'Ouest, qu'il étudie la question de permettre aux mobilisés habitués aux travaux de la ferme d'aller donner à l'été un coup de main aux agriculteurs canadiens, afin de suppléer dans une certaine mesure à la disette évidente de main-d'œuvre agricole. M. King n'est cependant arrêté, à l'heure présente.

Les souscriptions à l'emprunt de \$600 millions déposaient hier soir le total de \$425 millions, dont plus de \$91 millions pour le Québec; Montréal y figure pour \$75 millions, approximativement. On prévoit que l'objectif, un peu partout sera tôt dépassé. — G. P.

26-11-42

Le lecteur qui collectionne les perles écrites du parfait bilinguisme nous adresse celle-ci: "J'ai bookie 4 crêpes de frênes".

Dans un grand quotidien ceci: "On retrouvera le cadavre inanimé de Reuther". Les cadavres animés sont assez rares. On ne les trouve guère que dans les armoires de certains policiers ou ils s'animent à l'appel des maîtres-chanteurs.

Le Grinceux

Le "Chemin de la Montagne"

M. A. Beaugrand-Champagne l'établit à l'aide du Livre Terrier et du plan Peladeau — 150 ans avant l'évêque anglican Mountain — En garde, autrement nos neveux diront "Montrehall"!

A la réunion de la Société historique

A l'aide du Livre Terrier de Montréal et du plan de Peladeau (1778), M. Aristide Beaugrand-Champagne, architecte et archéologue, a repéré de façon exacte l'ancien Chemin de la Montagne — qui devait donner son nom à la présente rue de la Montagne — et il a indiqué sous les noms des rues actuelles le parcours de cette voie des premiers temps de la colonie française de Montréal.

M. Beaugrand-Champagne avait apporté avec lui, hier soir, à la séance de la Société historique de Montréal, un "bleu" et une grande carte. Sur cette dernière, il avait tracé au fusain le parcours précis du chemin qui, de la porte des Récollets, gagnait des hauteurs, longeait des rivières, contournaient des rebords de plateaux et parvenait finalement au Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, à la montagne.

Le conférencier fait observer que le Chemin de la Montagne était vieux de cent-cinquante ans quand l'évêque anglican Mountain est venu en notre pays. Conséquemment, l'origine du nom de la rue de la Montagne — que les Anglais désignent Mountain — découle bien du nom du Chemin de la Montagne, qui en formait un tronçon, et non du nom de ce ministre protestant.

Boutade de Le Corbusier

M. Beaugrand-Champagne a relevé au début de sa conférence, prononcée devant une nombreuse assistance dans la salle de la Bibliothèque de la ville de Montréal, une boutade de l'urbaniste Le Corbusier, à savoir que les villes anciennes de l'Europe occidentale ont été presque toutes établies sans plan, ce qui n'est qu'une demi-vérité, et que ce sont les ânes qui en ont tracé les premiers linéaments, ce qui est faux.

Bonnas, Athènes, Rome, Constantinople, Marseille, Paris, Londres et Berlin, entre autres, sont des villes bien planifiées.

Avis de décès

QUELLETTE. — A Montréal, le 24 février 1942, est décédé à l'âge de 76 ans Narcisse Quellette, époux en premières noces de feu Alexina Levesque et en secondes noces d'Elisabeth Dorion. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira du No 4479, rue Coloniale, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANCOURT. — A Montréal, le 24 février, est décédé à l'âge de 77 ans Joseph Rancourt, époux en premières noces de Florida Briard et en secondes noces d'Alexina St-Jean. Le corps est exposé au salon funéraire A.R. Guindon, 4951, Adam. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à l'angle des rues Hochelaga et boul. Pie IX, vendredi, à 9 h. 30.

NECROLOGIE

BELANGER. — A Montréal, le 24, à 31 ans, Edouard Bélanger, fils d'Arthur Bélanger et de feu Lucie Amyot.

BELANGER. — A Montréal, le 23, à 34 ans, Noël Bélanger, époux de Fleurette Cloutier.

BOTVIN. — A Montréal, le 24, à 61 ans, Mlle Eva Botvin.

BRISBOIS. — A Lachine, le 23, à 51 ans, Nelson Brisbois, époux de feu Maria Desrosiers.

CADREUX. — A Montréal, le 24, à 90 ans, Mme Jérémie Cadreux, née Mathilda Ait.

CHAMPAGNE. — A Montréal, le 24, à 79 ans, Mme Damase Champagne, née Lucina Gress.

COSTA. — A Montréal, le 22, Mlle Jeanne Costa.

DOMINIQUE. — A Montréal, le 24, à 18 ans, Mme veuve Alphonse Dominique, née Elise Carrière.

GIBOUX. — A Montréal, le 24, à 72 ans, Wilfrid Giboux, époux de feu Marie Desrosiers, en 2e, de Mme Desrosiers.

LANGFOT. — A Montréal, le 24, à 41 ans, Mme veuve Jérémie Langfot, née Adrienne Chénier.

LEBLANC. — A Montréal, le 24, à 45 ans, Hector Leblanc, époux de Gabrielle-A. Lamoignon.

MÉNARD. — A Montréal, le 24, à 68 ans, Pierre-Napoléon Ménard, époux de Blanche Comte.

PIERRE. — A Plessisville, le 24, à 79 ans, Mlle Lén Vallée.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés au gravis.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430 Notre-Dame est. Montréal
Tél. : 361-3361

CALENDRIER

2e mois: FEVRIER 28 jours
Demain: VENDREDI 27 FEVRIER 1942
4 TEMPS: S. Alexandre, év. et conf.
Lever du soleil, 6 h. 45.
Coucher du soleil, 5 h. 43.
Lever de la lune, 2 h. 28.
Coucher de la lune, 4 h. 31.
Pleine lune, le 1, à 3 h. 12 m. du matin.
Premier quartier, le 8, à 3 h. 52 m. du matin.
Nouvelle lune, le 15, à 5 h. 02 m. du matin.
Dernier quartier, le 22, à 1 h. 40 m. du matin.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mountain — pour effacer de la carte de l'île de Montréal ou du plan de la Cité ce qui rappelle nos origines françaises. Le Chemin des Côteaux est devenu Western Avenue et Upper Lachine Road; le Chemin de la Rivière Saint-Pierre est devenu Lower Lachine Road; le Ruisseau Migeon est toujours appelé Molson Creek, et la Rivière des-Prairies, Back River. Si nous ne prenons garde, nos gens eux-mêmes finiront par se dire de Montrehall.

Mgr Olivier Maurault, président de la Société historique, a chaudement félicité M. Beaugrand-Champagne de ses fructueuses recherches et de sa conférence. Il a suivi avec attention, comme les autres membres, les explications supplémentaires du conférencier données au moyen des cartes.

Au début de la séance, on a annoncé l'admission de M. René Cailhau comme membre et une prochaine conférence du même monsieur sur l'apport de certaines provinces de France en colons au Canada.

On a annoncé la candidature de M. Raymond Hurlbut, chroniqueur de l'Automobile au Devoir, à la Société historique, sur la proposition de M. Montarville Boucher de la Bruère.

Ce dernier, trésorier de la Société, a donné lecture de son rapport, qui laisse voir un léger déficit.

La Société félicitera par écrit la Société historique de Sorel et la Société Saint-Jean-Baptiste de Sorel de l'initiative qu'elles ont prise de célébrer avec éclat le troisième centenaire de cette ville.

Affaires et présences

Mgr le président a accusé réception de nombreux dons en livres et brochures, dont plusieurs ont trait au troisième centenaire de Montréal. Il a fait aussi un appel en faveur de l'École du tourisme, dont les cours, qui ont commencé récemment, seront bientôt résumés dans différents aspects. Il a ensuite approuvé l'idée de M. Joseph Hurlbut de faire campagne parmi les amis et les jeunes pour les faire entrer dans la société.

M. Robert Prévost a lu une lettre d'un abbé Lavigne, de l'Etat de New-York, à propos des Pieds-Noirs, se rapportant à sa conférence du mois dernier, dans laquelle ce fils de Pieds-Noirs "pur", comme il dit, rapporte certains faits apparemment inconnus. A ce propos, Mgr le président a rapporté une nouvelle explication de l'origine du nom des Pieds-Noirs. Ce nom viendrait du fait que ces "adversaires" portaient montre avec chaîne et loquet en or.

On remarquait dans l'assistance: Mgr Maurault, président; M. Aristide Beaugrand-Champagne, conférencier, vice-président; Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; M. Boucher de la Bruère, Père Léon Pouliot, S.J., Pierre-J.-O. Boucher, Léon Paul Desrosiers, L. Richard, Gérard Malchelosse, G. Derome, l'abbé Adélard Desrosiers, Dr P.-E. Poitras, C.-E. Falardeau, J. Hurlbut, P.-E. Alin, F.-X. Grondin, G. Bousquet, J.-A. Cloutier, Père Alphonse Gauthier, et Père Alphonse de Grandpré, C.S.V. Père Archange Godbout, O.F.M., J.-A. Dubuc, Jules Bazin, R. Cailhau, Albert Ferland, R. Desmarais, R.-D. Parent, Miles Juliette Chabot, Jeanne Grégoire, Yvonne M.-Deschênes, Lucien Parent, Eugène Stuckey, Charles Holmes, Robert Prévost, Georges Panneton, R. Raymond, Ubalde Baudry, H. Gagnon, Jacques Rousseau et autres.

"L'Espion de l'île-aux-Coudres"

"L'ESPION DE L'ÎLE-AUX-COUDRES", tel est le titre du nouveau roman dû à la plume de Laetitia Filion, que les Editions Bernard Valiquette viennent de lancer sur le marché.

L'auteur n'est pas une inconnue du public, car elle a déjà publié plusieurs ouvrages, dont plusieurs ont même été édités en France.

L'Espion de l'île-aux-Coudres, loin d'être un roman d'aventures comme son nom semble l'indiquer, est un ouvrage sentimental dans le meilleur sens du mot.

L'intrigue fort bien agencée nous fait connaître les beautés de la terre canadienne et la fidélité inébranlable que lui ont vouée ses habitants. L'héroïne de ce roman, après s'être laissée éblouir un certain temps par un jeune et beau citadin, est vite blasée du luxe de la ville. Elle est fort heureuse de revenir dans son village où elle n'a jamais dû quitter et où elle finit par épouser un ami d'enfance, un bon terrien comme ceux de sa famille. C'est la glorification des travailleurs de la terre, dont la noblesse ne doit pas chercher à s'effacer en dehors de leur milieu.

L'Espion de l'île-aux-Coudres, écrit dans une langue simple et agréable à lire, contient de belles descriptions qui ne peuvent manquer de faire les délices de tous les amateurs de bonne lecture.

L'Espion de l'île-aux-Coudres est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) au Service de Librairie du Devoir.

"Les Contes de Maska"

par Jeanne DAIGLE

Récits illustrés.

Au comptoir, 75 sous; par la poste, 85 sous.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, N.-D. (est), Montréal

CELEBRONS LE 3ème CENTENAIRE

1642 1942

DE MONTREAL

16,000 personnes visitent le train de l'armée

Le train-exposition de l'Armée canadienne a attiré une grande foule et l'on estime à 16,000 le nombre des visiteurs qui se sont présentés en gare Viger, durant la journée d'hier. On s'attend que ce nombre soit encore dépassé aujourd'hui. Le train quittera Montréal demain matin, en route pour les Provinces Maritimes. Mais les visiteurs ne seront admis à visiter le convoi que jusqu'à 10 heures ce soir.

L'heure des visites, hier soir, devait se terminer à 10 h., mais devant l'affluence des visiteurs, on a décidé de donner trois quarts d'heure de grâce à la population.

Le communiqué de Rome

Rome, 26 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"En Cyrénaïque, il y a eu activité considérable de la part de nos patrouilles. Une formation aérienne de l'axe a attaqué les communications et les centres de ravitaillement de l'ennemi entre Tobruk et Sidi-Barrani. Trois appareils du type Wellington ont été abattus par les défenses antiaériennes de Derna et les chasseurs allemands ont détruit ou sérieusement endommagé plusieurs autres avions ennemis sur le sol.

"Des vagues d'avions ont attaqué Malte et durement bombardé la base navale de la Valette ainsi que les aérodromes de Halfar et de Luca. Un appareil du type Hurricane a été descendu au cours d'un engagement aérien.

"L'ennemi a exécuté des attaques aériennes de nuit contre Bengasi et Tripoli. Il n'y a pas eu de dommages appréciables ni de victimes. Un appareil anglais qui a pris feu après avoir été atteint par la défense antiaérienne à Bengasi, a plongé à la mer."

Les quintuplettes Dionne à CBF demain soir

Les quintuplettes Dionne, de Corbeil, Ontario, participeront à l'émission en faveur de l'emprunt de la victoire, au poste CBF, vendredi soir, 27 février, de 8 h. à 9 h.

Le général Bennett est à Batavia

Batavia, Java, 26 (A.P.) — Le major-général Gordon Bennett, commandant du corps australien en Malaisie, vient d'atteindre Batavia après s'être échappé de Singapour avec un groupe d'officiers à bord d'une jonque chinoise. Ces officiers ont décidé que le sort de Singapour était scellé et ils ont tenté tous les moyens pour éviter de tomber aux mains des Japonais. Après quatre jours de navigation improvisée, ils ont été recueillis au large de la côte de Sumatra.

(Une dépêche de Canberra dit que l'on évalue officiellement à 17,000 le nombre des soldats australiens qui ont été faits prisonniers par les Japonais à Singapour.)

Pétrolier anglais torpillé au sud de Porto-Rico

San-Juan, Porto-Rico, 26 (A.P.) — Le pétrolier anglais La Carrière, de 5,685 tonnes, a été torpillé et coulé dans la nuit de mardi à mercredi par un sous-marin ennemi à 75 milles au sud de Porto-Rico. On a débarqué au port de Guanica 23 survivants et les cadavres du capitaine et de trois autres marins tués par l'explosion. Deux autres chaloupes seraient encore à la dérive.

Le communiqué de Berlin

Berlin, 26 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"A l'est, on a repoussé de nombreuses attaques exécutées par des corps ennemis peu considérables. L'artillerie lourde de l'armée a ouvert un feu efficace sur d'importants objectifs militaires à Leninsk. Dans l'extrême nord, des formations de bombardiers ont bombardé jour et nuit des tronçons de la ligne de chemin de fer Mourmansk et obtenu des coups directs contre une usine de chemin de fer à Kandalaksha et Louhi. Au cours de la période du 15 au 24 février, l'aviation soviétique a perdu 403 appareils dont 265 ont été descendus au cours d'engagements aériens, 44 par l'artillerie antiaérienne et le reste détruit sur le sol. Nous avons perdu au cours de la même période 28 de nos avions sur le front oriental.

"En Afrique-Nord, des forces de reconnaissance germano-italiennes ont repoussé des patrouilles anglaises.

LISEZ ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

Retenez-le d'avance chez votre dépositaire - - -

C'est le seul moyen de ne jamais le manquer.

— 3 sous le numéro —

Téléphonez au Service du Tirage **BELAIR 3361** il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ses. On a bombardé les communications de l'ennemi à l'arrière entre Tobrouk et Sidi-Barrani. Au cours d'engagements aériens, des chasseurs allemands ont descendu trois appareils anglais.

"On a poursuivi les attaques aériennes contre les installations militaires à Malte.

"Comme on l'a déjà rapporté dans un bulletin extraordinaire, des sous-marins allemands ont coulé dans le centre de l'Atlantique en plusieurs jours de combats acharnés, sept navires d'un convoi puissamment protégé, y compris deux pétroliers, d'une jauge totale de 52,000 tonnes. Six autres gros navires ont été avariés. Au cours de ces attaques, un sous-marin commandé par le lieutenant-capitaine Krech s'est particulièrement distingué.

"Des bombardiers anglais ont attaqué la nuit dernière quelques en-

Raids sur l'Allemagne

Londres, 26 (C.P.) — La Royal Air Force a attaqué la nuit dernière la base navale de Kiel ainsi que d'autres objectifs dans le nord-ouest de l'Allemagne. Deux avions anglais ne sont pas rentrés.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

BELAIR 3361*, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage. Téléphonez au service du tirage :

C'EST UN DEVOIR PATRIOTIQUE DE PRATIQUER L'ÉCONOMIE

Épargnez sur les vêtements en achetant la meilleure qualité!

VENTE

SEMI-ANNUELLE
Chez Max Beauvais

Plus que jamais, les hommes se rendent compte que rien n'est aussi avantageux que de se procurer des vêtements de qualité durable, les seuls qui donnent réellement satisfaction. De plus en plus, ceux qui recherchent les véritables bons vêtements achètent ici avec confiance précisément parce qu'ils savent que nous avons constamment maintenu notre haute qualité. Et maintenant l'occasion leur est offerte de profiter de nos réductions semi-annuelles pour se procurer ce qu'il y a de mieux en économisant encore plus qu'en temps ordinaire.

COMPLETS

Modèles à la mode simple ou croisé, pour tous les types d'hommes et jeunes gens. Variété considérable de patrons distingués dans toutes les couleurs. Tissus de haute qualité, importés des îles Britanniques. Coupe et confection impeccables. Ajustement absolument parfait.

PALETOTS

Quel que soit votre taille, quel que soit votre goût, le paletot que vous recherchez est sûrement ici. Dans les circonstances, nos valeurs sont réellement extraordinaires. Tous nos paletots d'hiver et de printemps, y compris les Burberrys, sont inclus dans cette vente.

Tout est Réduit!

SOULIERS — CHAPEAUX — CHEMISES
CRAVATES — ET AUTRES ARTICLES

Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE NOUVELLE ÉMISSION

Max Beauvais 385 rue St-Jacques O.

"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"

Arthur Poulin, Président

Tout notre immense assortiment est compris. De l'avis de nos clients, le choix que nous offrons est le plus varié qui soit en fait de modèles et le plus complet en fait de grandeurs!

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: NUAGEUX — NEIGE

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 21.
Même date l'an dernier, 10.
Minimum aujourd'hui, 18.
Même date l'an dernier, 15.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.10.
Chiffres fournis par Mme veuve J.-R. 10
Maison 444 Sherbrooke est, 1001 8

Succès des troupes américaines et philippines à Batan

WASHINGTON, 26. (A.P.) — Le département de la guerre des Etats-Unis annonce aujourd'hui que les troupes du général MacArthur ont lancé une attaque par surprise et forcé les Japonais à reculer de plusieurs milles sur la péninsule de Batan aux Philippines. Le bulletin dit que l'opération se poursuit et que l'on remporte de nouveaux succès locaux. Les positions principales de l'ennemi n'ont cependant pas été pénétrées. C'est la première avance importante des troupes américaines et philippines depuis qu'elles ont été forcées de se replier sur la péninsule de Batan.

On rapporte par ailleurs que de petits corps américains et philippins poursuivent la guérilla dans le centre et le nord de l'île de Luçon et dans l'île de Mindanao.

Furieuse bataille dans le secteur de Staraya-Russa

MOSCOU, 26. (A.P.) — Les Russes affirment aujourd'hui qu'ils ont défait les réserves que les Allemands ont jetées dans la furieuse bataille de Staraya-Russa. L'armée rouge resserrerait son encerclement des débris de la 16e armée allemande et l'une des unités de réserve engagées dans la bataille aurait été battue en tentant de se porter au secours du 56e régiment de la 5e division allemande. Les dépêches ajoutent que les avions et les canons antiaériens russes font échouer les efforts des Allemands pour ravitailler par avions de transport leurs troupes du secteur de Staraya-Russa.

Le bulletin de l'office d'information soviétique ne parle pas aujourd'hui de la bataille de Staraya-Russa, mais rapporte que 3,000 Allemands ont été tués au cours d'un engagement de dix jours sur le front du sud.

Les navires allemands échappés de Brest sont très avariés

Rapport de M. Alexander sur la situation navale

Londres, 26 (C.P.) — Le premier lord de l'Amirauté, M. A. V. Alexander, a déclaré aujourd'hui en soumettant aux Communes un rapport sur la situation navale que les cuirassés allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* de 26,000 tonnes, et le croiseur lourd *Prinz Eugen*, de 10,000 tonnes, sont apparemment hors de service pour plusieurs mois à venir. Il a dit que les deux cuirassés qui se sont échappés de Brest ont été gravement endommagés: l'un d'eux se trouve actuellement au bassin de radoub à Kiel et l'autre à Wilhelmshaven, comme l'autre établi des envoies de reconnaissance.

M. Alexander a annoncé en outre que le sous-marin *Trident* a logé une torpille à l'arrière d'un croiseur de la classe du *Prinz Eugen* qui était probablement le *Prinz Eugen* lui-même torpillé par l'accomplissement. Le *Trident* a exécuté son attaque au large de la côte de Norvège. On a vu par la suite des remorqueurs touer un croiseur de cette classe qui était endommagé à l'arrière en direction du port norvégien de Trondheim.

En dépit de ces coups portés aux deux cuirassés et au croiseur, M. Alexander a déclaré que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne doivent s'attendre à une nouvelle campagne des corsaires de surface allemands et japonais. Les pertes des convois que l'on constitue pour protéger les navires contre les attaques des sous-marins ne sont que la moitié d'un pour cent des navires marchands qui forment ces convois. Le taux des pertes a cependant subi une hausse sensible du fait de la concentration des sous-marins allemands au large de la côte américaine. Même si les pertes qui ont augmenté depuis le 7 décembre se maintiennent au rythme actuel, a-t-il affirmé, elles

seraient plus que compensées par la construction navale aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Le premier lord de l'Amirauté a exprimé la confiance que les flottes anglaise et américaine finiront par atteindre des effectifs supérieurs à ceux qu'elles avaient lors de l'attaque japonaise du 7 décembre. Il a annoncé que l'axe a perdu deux fois plus de navires pour maintenir son front de l'Afrique-nord que la Grande-Bretagne n'en a subi pour ravitailler ses armées du Proche-Orient au cours de l'année 1941. Il a donné la liste des grosses unités anglaises qui ont été avariées, les cuirassés *Nelson* de 35,000 tonnes, *Resolution* de 29,150 tonnes et *Malaya* de 31,000 tonnes, les porte-avions *Illustrious* et *Formidable* de 23,000 tonnes, mais il a dit que toutes ces unités ont tenu le coup et qu'elles serviront encore.

La marine anglaise a multiplié ses effectifs en hommes par trois ou quatre depuis le début de la guerre et l'accroissement a été beaucoup plus rapide que lors de l'autre guerre. Les sous-marins anglais ont coulé ou avarié 326 navires ennemis dont 64 vaisseaux de guerre depuis septembre 1939. L'axe qui n'avait que des convois en Méditerranée et un petit commerce côtier a perdu 2,500,000 tonnes de cales au cours de 1941 tandis que le volume des importations de la Grande-Bretagne a dépassé tout ce que l'on avait prévu. Au cours de la bataille de Crète, la flotte a fait noyer 5,000 soldats allemands et rescapé 16,500 soldats britanniques.

La construction des sous-marins en Allemagne a atteint un nouveau sommet, les flottilles de sous-marins s'accroissent tous les mois. Les pertes maritimes dans le sud-ouest du Pacifique ont été considérables, mais une bonne partie de ces navires ne servaient qu'à la navigation le long des côtes de Chine.

Gilles Ledoux acquitté

Echos de la manifestation du 11 février dernier

Gilles Ledoux, un étudiant du collège Sainte-Marie, a comparu ce matin devant le recorder Leblanc, sous l'accusation d'avoir troublé la paix le 11 février dernier, lors de la manifestation anticonscriptionniste tenue devant la Chambre des communes, hier, que des 1,985 soldats canadiens dépechés par le Canada pour la défense de Hong-Kong, il est établi que 1,689 sont prisonniers des Japonais alors que 296 autres sont morts ou manquent à l'appel.

Le ministre a reçu cette information du ministre canadien à Buenos Aires, M. W. F. A. Turgeon, qui l'avait lui-même reçue de la légation de l'Argentine à Tokyo. C'est le gouvernement japonais lui-même qui a précisé à la légation argentine le nombre de Canadiens que ses troupes ont faits prisonniers à Hong-Kong.

Le ministre a reçu cette information du ministre canadien à Buenos Aires, M. W. F. A. Turgeon, qui l'avait lui-même reçue de la légation de l'Argentine à Tokyo. C'est le gouvernement japonais lui-même qui a précisé à la légation argentine le nombre de Canadiens que ses troupes ont faits prisonniers à Hong-Kong.

Florian Lebel, professeur de Verdun, autre accusé d'avoir troublé la paix, devant lui aussi, subir son procès ce matin, mais vu que des témoins importants ne peuvent être à la Cour, on a remis la cause au 6 mars. Me Herman Primeau occupe pour la défense dans ce cas.

Mort de M. Sarsfield Malone

Les Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — M. Sarsfield Malone, armateur, propriétaire de J. C. Malone Co., est mort subitement ce matin à 55 ans.

Dimanche soir à Maisonneuve

Principaux orateurs à l'assemblée anticonscriptionniste

MM. L.-Athanasie Fréchette, Philippe Girard, Raymond Godin et Jean Drapeau — Le Dr J.-B. Prince présidera

Ainsi que nous l'avons annoncé, la deuxième assemblée publique tenue sous les auspices de la "Ligue pour la Défense du Canada", aura lieu dimanche soir prochain le 1er mars, au Marché Maisonneuve, à 8 h.

Cette assemblée anticonscriptionniste est organisée par la Section Père-Marquette de la Société St-Jean-Baptiste.

Voici les noms des principaux orateurs: M. L.-Athanasie FRÉCHETTE, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Philippe GIRARD, représentant du monde ouvrier, M. Raymond GODIN, avocat, et M. Jean DRAPEAU, étudiant. L'assemblée sera présidée par le docteur J.-B. PRINCE, président de la Ligue pour la Défense du Canada.

L'entrée sera libre. Dames et messieurs sont cordialement invités.

La Charte du Pacifique

LONDRES, 26 (C.P.) — Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. Clement Attlee, a déclaré aujourd'hui aux Communes que le gouvernement de Grande-Bretagne n'avait pas abordé les Etats-Unis au sujet d'un projet de déclaration des buts de paix que l'on appellerait la Charte du Pacifique. M. Attlee n'a pas voulu dire si la Grande-Bretagne prendrait l'initiative d'obtenir une déclaration de ce genre pour la région du Pacifique.

M. T.-D. Bouchard opéré d'urgence

L'opération a bien réussi mais l'état du ministre de la voirie reste très grave — Mlle Bouchard attendue à Miami, aujourd'hui

M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, dans le cabinet Godbout, a été opéré d'urgence, à l'hôpital Saint-François de Miami, apprend-on de source sûre, à midi. L'opération, qui a été faite pour une affection aiguë, a bien réussi, mais l'état du ministre reste très grave. Pour le moment, il est impossible d'avoir de nouvelles officielles ou officieuses de l'état exact du patient, au ministère de la Voirie.

M. Bouchard a quitté Montréal le 28 janvier dernier, pour un repos de quelques semaines à Miami, Floride, où sa fille, Mlle Cécile Bouchard, mandée d'urgence, est attendue cet après-midi même.

A Miami, M. Bouchard est sous les soins de deux spécialistes américains. Ses médecins au Canada, les Drs Oscar Mercier, de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, Harold N. Segal, aussi de Montréal, et Hervé Gagnon, de Saint-Hyacinthe.

Au Conseil municipal

La séance de lundi — Plusieurs octrois

Le feuilleton de la prochaine séance régulière du conseil municipal, lundi prochain, comportera environ 70 articles. L'exécutif y recommandera plusieurs octrois: \$200,000 répartis entre les quatre groupes d'oeuvres de charité de la ville; \$25,000 à la Commission du troisième centenaire; \$4,000 à la Société Saint-Jean-Baptiste pour la fête du 24 juin; \$55 aux United Irish Societies pour leur parade annuelle; et \$2,000 pour les cantines scolaires.

Les conseillers devront disposer de quelque 46 rapports, d'une vingtaine de motions, et l'exécutif donnera des réponses à plusieurs questions des conseillers. L'un des rapports au moins va soulever un débat: il s'agit de régulariser une vente de terrain faite par l'ancien conseil exécutif; la ville a vendu le 20 avril 1940 des terrains au prix de \$4,325 et les terrains viennent de découvrir que cette vente est irrégulière et nulle; comme l'acheteur a construit des maisons sur ces terrains depuis, il n'y a guère autre chose à faire que de tout régulariser. Si le conseil n'y consent pas, l'exécutif demandera à la Législature de le faire.

Après la séance régulière de lundi, qui durera peut-être plusieurs jours, le conseil tiendra probablement deux séances spéciales pour l'étude du budget de la prochaine année fiscale, et pour l'adoption du plan de refinancement de la ville, si les créanciers acceptent le projet soumis.

Elle faisait campagne pour l'emprunt

Marguerite-Jeanne Preston, 27 ans, sténographe qui travaillait il y a quelque temps à Ottawa, a comparu ce matin devant le recorder Leblanc sous l'accusation d'avoir troublé la paix à Montréal en publiant des discours sur la place publique. Elle fut arrêtée hier soir, après avoir incité la foule à souscrire à l'effort de guerre en prêtant de l'argent pour l'emprunt. Lundi soir dernier, M. Preston avait fait un autre discours semblable. Hier soir, elle fut libérée moyennant un cautionnement de \$25 fourni par un officier naval qui l'accompagnait. Aux journalistes qui l'interrogeaient, Mlle Preston a expliqué qu'elle veut faire quelque chose pour l'effort de guerre et qu'elle continuera de parler moyennant la permission, cette fois. Elle a été condamnée aux frais, ce matin. En rendant jugement, le recorder Leblanc a fait remarquer qu'il n'en voulait pas à ce que l'accusée ait dit, mais qu'il la blâmait d'avoir fait des discours publics sans permission. Mlle Preston avait donné comme adresse: les appartements Drummond.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

La réduction du prix du manufacturier, fait remarquer M. Dixon, est consentie volontairement après une étude de la situation avec la commission.

Pas de nouveaux dessins

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. T.-D. Bouchard opéré d'urgence

L'opération a bien réussi mais l'état du ministre de la voirie reste très grave — Mlle Bouchard attendue à Miami, aujourd'hui

M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, dans le cabinet Godbout, a été opéré d'urgence, à l'hôpital Saint-François de Miami, apprend-on de source sûre, à midi. L'opération, qui a été faite pour une affection aiguë, a bien réussi, mais l'état du ministre reste très grave. Pour le moment, il est impossible d'avoir de nouvelles officielles ou officieuses de l'état exact du patient, au ministère de la Voirie.

M. Bouchard a quitté Montréal le 28 janvier dernier, pour un repos de quelques semaines à Miami, Floride, où sa fille, Mlle Cécile Bouchard, mandée d'urgence, est attendue cet après-midi même.

A Miami, M. Bouchard est sous les soins de deux spécialistes américains. Ses médecins au Canada, les Drs Oscar Mercier, de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, Harold N. Segal, aussi de Montréal, et Hervé Gagnon, de Saint-Hyacinthe.

La réduction de prix dans les tissus de rayonne

C'est ce qu'annonce la Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Pour aider les détaillants de vêtements de rayonne à maintenir leurs prix sous le plafonnement fixé, les fabricants de tissus de rayonne ont décidé de réduire leurs prix; c'est ce qu'annonce M. S.-G. Dixon, administrateur de la rayonne pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Les manufacturiers ont été mis au courant d'une décision en vigueur le 1er février 1942, portant sur les tissus de rayonne utilisés pour les vêtements; cette décision mentionne que le prix de ces tissus doit être celui qui existait durant la période de base moins un tiers de toute augmentation ayant eu lieu le 1er février et le 11 octobre 1941.

Cette décision d'abaisser le prix des manufacturiers a été prise avant l'annonce de la compagnie *Courtauld* (Canada) *Limited*, qui produit plus que la moitié des fils de rayonne au Canada, de volontairement abaisser son prix de vente de 2 cents la livre. Ces deux décisions allègeront le poids qui pèse sur le détaillant d'articles de rayonne et lui permettront de maintenir ses prix de vente en deçà du prix maximum.

La réduction du prix du manufacturier, fait remarquer M. Dixon, est consentie volontairement après une étude de la situation avec la commission.

Pas de nouveaux dessins

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le cuivre.

M. Dixon a aussi annoncé qu'on avait décidé d'arrêter la gravure de nouvelles plaques pour imprimer des dessins sur un certain groupe de robes de rayonne. Les robes qui sont concernées sont celles qui se vendent le meilleur marché et, par conséquent, qui se vendent le plus. Il existe déjà des milliers de plaques, quelques-unes remontant à plusieurs années. Il est donc probable que les dessins en vogue il y a quelques années redeviendront à la mode. La décision d'empêcher la gravure d'autres plaques est destinée à éliminer toute faiblesse nouvelle dans la fabrication et à économiser le

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Jeudi, 26 février 1942

Ondes courtes

MOSCOU, 5.15 p.m. — Commentaires.
RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.45 p.m. — Front Line Family. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 6.55 p.m. — Analyse des nouvelles. par Patrick Lacey. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
SYDNEY, 6.25 p.m. — Nouvelles et musique. VLO, 9.59 m. 31.4 m.
CITE DU VATICAN, 8.30 p.m. — Nouvelles et commentaires. HW, 13.12 m. 19.8 m.
LONDRES, 8.30 p.m. — Britain Speaks. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
MOSCOU, 8.45 p.m. — Nouvelles en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.07 p.m. — Nouvelles et commentaires. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 10.00 p.m. — The Seaports. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
GUATEMALA, 11.00 p.m. — Musique. TOWA, 9.58 m. 31.3 m.

Principaux programmes américains

A WABC:
9 h. 30 p.m. — Le Conservatoire de musique de Cincinnati.
4 h. 30 p.m. — Le trio Landt: Sing Along.
6 h. 10 p.m. — Good Neighbor News.
9 h. p.m. — Les amateurs du major Bowes.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	10.30 A choisir.	6.30 Lucky melodies.
4.15 Interim.	11.00 Radio-journal.	6.45 Pisto Pete.
4.30 Radio-college.	11.15 Britain speaks.	7.00 Musique.
5.00 Heures du thé.	11.30 Nouvelles de BBC.	7.05 Nouvelles de Holly.
5.15 Femina.	CKAC-730 kilocycles	
5.30 Beaux disques.	4.00 Evénements sociaux.	7.10 Musique.
6.00 Sport.	4.15 Chansonnettes.	7.15 Lum et Abner.
6.15 Radio-journal.	4.25 Nouvelles.	7.30 Trio d'Abner.
6.30 Lionel Parent.	4.30 C'est la vie.	7.45 Sport.
6.45 Interim.	4.45 Tante Lucie.	8.00 Let us forget.
7.00 Pension Veider.	5.00 Grande Soeur.	8.05 Hedwoud.
7.15 Folklore.	5.15 Pierre et Pierrette.	8.20 Musique.
7.30 Nouvelles et françaises de la BBC.	5.30 La Rue principale.	8.25 Behind the news.
7.45 Causette de M. Gagnon.	5.45 Madeline et Pierre.	8.30 Emprunt de la victoire.
8.00 Le curé de village.	6.15 Interim.	9.00 Continental Trio.
8.30 Sur les boulevards.	6.25 L'emprunt de guerre.	9.15 Good luck.
9.00 Musique.	6.35 Planologie.	9.45 Melodies.
9.30 Mexicana.	6.40 La pièce au jour.	10.00 First Plane Quartet.
10.00 Orch. à cordes.	6.45 Nouvelles.	10.10 Orchestre.
10.30 Radio-journal.	7.00 Images de guerre.	10.25 N. G. Valquette.
11.15 Sport.	7.15 Restaurant Aiolette.	10.30 Nouvelle.
11.30 Musique symphonique.	7.30 Nazaire et Barnabé.	11.00 Résultats du hockey.
	7.45 Lionel Parent.	12.35 Nouvelles.
	8.00 Mémories Dr Lambert.	
	8.30 Alpha.	CHLP-1490 kilocycles
	9.00 Radio-théâtre français.	4.00 Nouvelles.
	9.15 Lux.	4.10 Orch. Kysar.
	10.00 Au pays des tziganes.	4.30 Chansons françaises.
	10.30 chronique militaire.	5.00 The Danstun.
		5.25 Nouvelles.
		5.30 Radio-spécial.
		6.15 Radio-journal.
		6.25 CHLP ce soir.
		6.30 Musique sur demande.
		6.45 Domaine de la lutte.
		7.00 Heures.
		7.30 Heures familiales.
		7.40 Heures. Townier.
		7.45 SKI.
		8.00 Oncle Trug.
		8.45 Evénements musicaux.
		9.30 La croix gammée.
		9.45 Clus Matinée.
		9.50 Tini Pat Alley.
		9.55 A choisir.
		10.00 Orch. Nelson.
		10.15 Nouvelles.

Vendredi, 27 février 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.45 Nouvelles de BBC.	11.00 Your fortune.
7.30 Nouvelles.	6.55 Commentaires.	11.15 Good luck.
7.45 Radio-journal.	7.00 As matter of fact.	11.25 Musique.
8.15 Elevations.	7.15 A choisir.	11.30 For ladies.
8.30 Pot-pouri.	7.30 Newbridge family.	11.45 Orchestre.
8.45 Madame est servie.	7.45 Les livres.	11.50 Nouvelles.
9.15 15 minutes avec.	8.00 Commentaires.	12.00 Melodies.
9.30 Chansons.	8.30 Musique de l'Aviation royale.	12.05 House of Peter.
9.45 Nouvelles.	9.00 Heures de la valse.	12.15 Highlights.
10.00 Vie de famille.	9.30 Theatre of the air.	1.00 Nouvelles.
10.15 Moulin de la chanson.	9.45 A choisir.	1.05 Friendly music.
10.30 Maître d'école.	10.00 Epargne de guerre.	1.10 Orgue.
10.45 C'est la vie.	11.00 Radio-journal.	1.15 Bookends.
10.55 Grande sœur.	11.15 World Affairs.	1.20 Trio Gilbert.
11.00 Interim.	11.30 Nouvelles de BBC.	1.45 Pianistes Reiser.
11.10 Joyeux troubadours.	12.00 Courrier du Nord.	2.00 Walter Damosch.
11.15 Jeunes d'ores.	12.15 Musique.	2.30 Voice of memory.
11.30 Quelles nouvelles?		3.00 Stars of the week.
11.45 Nouvelles de la BBC.		4.00 On the high seas.
11.55 Rue Principale.		4.15 Club Matinée.
12.00 Signal-horale.		4.55 Musique.
12.15 Radio-journal.	CRAC-730 kilocycles	5.00 Time Time.
12.30 Tante Lucie.	7.00 Informations.	5.15 Secret City.
12.45 Rivel rural.	7.25 L'Oratoire.	5.30 The Randall.
12.55 Histoire d'Amour.	7.40 Pot-pouri.	5.45 Singing Sam.
1.00 Maître et Rancourt.	7.55 Informations.	6.00 Programmes.
1.05 Walter Damosch.	8.00 Ski.	6.10 Town cric.
1.10 Epargne de guerre.	8.15 Violons.	6.15 Nouvelles-clair.
1.15 Nouvelles.	8.30 Sport.	6.25 What's happening.
1.20 Chosir.	8.45 Informations.	6.30 Lucky melodies.
1.25 Chosir.	9.00 Nouvelles.	6.45 Mémories de Dr. Lambert.
1.30 Chosir.	9.15 Orgue.	7.00 Musique.
1.35 Chosir.	9.30 Salut militaire.	7.05 Nouvelles de Holly.
1.40 Chosir.	9.45 Informations.	7.10 Wood.
1.45 Chosir.	10.00 Pension Veider.	7.15 Lum et Abner.
1.50 Chosir.	10.15 Méloides.	7.30 Uncle Troy.
1.55 Chosir.	11.00 Orch. de concert.	7.45 Sport.
2.00 Chosir.	11.15 Histoires d'amour.	8.00 Let us forget.
2.05 Chosir.	11.30 La chance.	8.05 Imperial leader.
2.10 Chosir.	11.45 Mid. Mel.	8.20 Musique.
2.15 Nouvelles.	12.15 Big Sister.	8.25 Behind the news.
2.20 Lionel Parent.	12.30 Melodies.	8.30 Emprunt de la victoire.
2.25 Interim.	12.45 Parade du midi.	9.00 Reporter du ski.
2.30 Pension Veider.	1.00 Nouvelles.	9.15 A choisir.
2.35 Un homme et son pé.	1.10 Let's see-hive.	9.30 Causette sur l'exposition des chefs-d'œuvre.
2.40 Chosir.	1.25 Musique.	
2.45 Chosir.	1.30 Coffret musical.	
2.50 Chosir.	2.00 Entre vous et moi.	
2.55 Chosir.	2.30 Poèmes symphoniques.	
3.00 Chosir.	3.00 Emprunt de la victoire.	
3.05 Chosir.	3.15 Bourne et la ferme.	
3.10 Chosir.	3.30 Festival anglo-américain.	
3.15 Chosir.	3.55 Planologie.	
3.20 Chosir.	4.00 Evénements sociaux.	
3.25 Chosir.	4.15 CKAC ce soir.	
3.30 Chosir.	4.30 C'est la vie.	
3.35 Chosir.	4.45 Tante Lucie.	
3.40 Chosir.	5.00 Grande Soeur.	
3.45 Chosir.	5.15 Pierre et Pierrette.	
3.50 Chosir.	5.30 La Rue principale.	
3.55 Chosir.	5.45 Madeline et Pierre.	
4.00 Chosir.	6.00 Vedettes.	
4.05 Chosir.	6.15 Moi, j'ai dit ça?	
4.10 Chosir.	6.30 Interim.	
4.15 Chosir.	6.35 Planologie.	
4.20 Chosir.	6.40 La pièce au jour.	
4.25 Chosir.	6.45 Nouvelles.	
4.30 Chosir.	7.00 Le soldat Bidoché.	
4.35 Chosir.	7.15 Le bon Jura.	
4.40 Chosir.	7.30 Nazaire et Barnabé.	
4.45 Chosir.	7.45 Lionel Parent.	
4.50 Chosir.	8.00 Emprunt de la victoire.	
4.55 Chosir.	9.00 Orgue.	
5.00 Chosir.	9.30 Boite-en-train.	
5.05 Chosir.	9.45 La voix du rêve.	
5.10 Chosir.	10.00 Food facts.	
5.15 Chosir.	10.10 Singing strings.	
5.20 Chosir.	10.15 Woman in white.	
5.25 Chosir.	10.20 Opérette.	
5.30 Chosir.	11.15 Orgue.	
5.35 Chosir.	11.20 Life and love.	
5.40 Chosir.	11.45 Stories from life.	
5.45 Chosir.	12.15 Woman in white.	
5.50 Chosir.	12.30 Orgue et produits.	
5.55 Chosir.	12.50 Signal-horale.	
6.00 Chosir.	1.00 Radio-journal.	
6.05 Chosir.	1.15 Happy gang.	
6.10 Chosir.	1.45 Trio Royal.	
6.15 Chosir.	2.00 Story of Mary Martin.	
6.20 Chosir.	2.15 Vie et succès.	
6.25 Chosir.	2.30 Life can be beautiful.	
6.30 Chosir.	2.45 Dase.	
6.35 Chosir.	3.00 Against the storm.	
6.40 Chosir.	3.15 Ma Perkins.	
6.45 Chosir.	3.30 Young's family.	
6.50 Chosir.	3.45 Road of life.	
6.55 Chosir.	4.00 Nouvelles.	
7.00 Chosir.	4.05 Fieside fun.	
7.05 Chosir.	4.15 Interim.	
7.10 Chosir.	4.30 Beaux disques.	
7.15 Chosir.	5.00 Front line family.	
7.20 Chosir.	5.30 The Superman.	
7.25 Chosir.	5.45 Trio instrumental.	
7.30 Chosir.	6.00 Little Orphan Annie.	
7.35 Chosir.	6.15 Radio-journal.	
7.40 Chosir.	6.30 Sport.	
7.45 Chosir.	6.35 Epargne de guerre.	
7.50 Chosir.	6.40 Interim.	

Ondes courtes

LONDRES, 5.30 p.m. — Lettre de Londres. par Macdonald Hastings. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 5.45 p.m. — Front Line Family. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 6.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.00 p.m. — Commentaires sur la guerre. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 8.00 p.m. — Democracy Marches. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 8.30 p.m. — Britain Speaks. GSC, 9.58 m. 31.3 m. GSL, 6.11 m. 49.1 m.
LONDRES, 8.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.00 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.30 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.00 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.30 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.00 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.30 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.00 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.30 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.00 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.15 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.30 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.45 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.60 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.75 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.90 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 2.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 3.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 4.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 5.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 6.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 7.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 8.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 9.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 10.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 11.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.35 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 12.50 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.05 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.20 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.6 m. 25.9 m.
LONDRES, 1.35 p.m. — Emission en anglais. RKE,

CÉLÉBRONS LE TRICENTENAIRE DE MONTRÉAL

CONCOURS DES DATES HISTORIQUES

CHAQUE BONNE RÉPONSE MÉRITE UN CADEAU

MERCERIE

GASTON HINTON, LTEE



possède en étalage et en tablettes une belle variété de vêtements de sport, chapeaux, chemises, cravates, sous-vêtements, chaussettes, robes de chambre, pyjamas. De quoi satisfaire les plus difficiles.

Frontenac 4244

GASTON HINTON

Limitée

Articles pour hommes
3987 Ste-Catherine est
MONTREAL

1689-massacre

Gracieuseté
des
commerçants
de l'EST
de Montréal
qui désirent
célébrer
le
tricentenaire
de notre
métropole

PLUSIEURS
COUPONS
PLUSIEURS
REPONSES

Vous pouvez concourir
autant de fois que vous le
désirez à condition que
chaque réponse soit ac-
compagnée d'un coupon
officiel de ce concours des
dates historiques.

SALON MIREILLE

Modèle exclusif

Chapeaux refaits à neuf
3811, Sainte-Catherine Est

1642-fondation

CL. 7987



SANS L'ARDOISE
NULLE CHAUSSURE
N'EST SLATER

Il nous fait plaisir de faire présent d'un escompte
attirant aux gagnants du
CONCOURS DES DATES HISTORIQUES

Pour gagner, il vous suffit de dire à quel événement
correspond la date indiquée au bas de notre annonce.

HOULE & BLEAU

Spécialistes en ajustement de chaussures

4561 est, rue STE-CATHERINE
Fortunat BLEAU, propriétaire

DATE : 1760

Cherchez,
vous trouverez

Lainages à Manteaux, à Costumes,
à Robes, Crêpes, Soies, Lingerie, Bas,
Rideaux, Draperies, Gants, Sacoques,
Cotons, Literie, Merceries.



FR. 5030

L. RIVET

MARCHANDISES SECHES — NOUVEAUTÉS
3917, SAINTE-CATHERINE Est, coin Orléans

1892-héroisme



Emmagasine — Réparations de tous genres
SPECIAL FIN DE SAISON
MANTEAUX CHAT SAUVAGE

J.-B.

THIBEAULT

GERARD

Manufacturiers de fourrures fines

3249, rue Sainte-Catherine est

AM. 4645 — AM. 4710

1206, Mont-Royal Est

1792 à 1838-gouvernement

AGENCE EXCLUSIVE DES VERNIS ET EMAUX

PRATT & LAMBERT

Assortiment complet de
papiers-tenture, modèle 1942

AM. 1525

J. M. RAVARY, Inc.

FERRONNERIE GENERALE

4041 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

1834-Duvermay

1917 -- Vingt-Cinquième Anniversaire -- 1942



FABRICANTS
DE BISCUITS,
CONFISERIES
ET PATES
ALIMENTAIRES.

Charbonneau Limitée

1800, rue Nicolet — FA.★ 1116

MONTREAL

1910-(10 Janvier)

Un généreux
échantillon
de nos produits
vous sera
envoyé sur
réception
de votre
réponse exacte.

LES SOURDS ENTENDENT

A l'église • En soirée • Chez soi
Sermons — Confesses — Chants
Grâce à
"APEX" 1942 avec tube vacuum
Aussi
"MIDGET" ELECTRO-EAR 1942
Choix de six nouveaux modèles
faciles à dissimuler.

Sans batterie
encombrante
Prix à la portée
de tous.
Démonstration
gratuite

RAVOX RADIO-PHONE

4703 Ste-Catherine est
CL. 6755



1897-Con.

COUPON A REMPLIR

Nom de l'annonceur de votre choix :

Son adresse :

Son numéro de tél. :

Votre propre nom : (en caractères d'imprimerie)

Votre adresse :

Votre numéro de tél. :

Sans aucune obligation de votre part, veuillez remplir en entier ce coupon
et l'adresser à CONCOURS DES DATES HISTORIQUES, a-s LE DEVOIR,
430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Ce concours se termine le 16 mars 1942 à midi.

Achète "nationalement" qui achète

chez

Notre grande vente an-
nuelle commence le 20
février. Evénement at-
tendu des personnes en
quête d'abaines.



4020 Ste-Catherine (est)
Tél. : FR. 0828

La réponse exacte sur
l'événement le plus re-
marquable survenu en
l'année mentionnée ci-
dessous vaut un escompte
attirant sur tout
achat.

1634-fondation

"FAMILEX"

SERVICE RAPIDE
SATISFACTION ASSUREE

CADEAU

Une petite bouteille de parfum
pour chaque bonne réponse sur l'évé-
nement le plus remarquable de l'an-
née, mentionnée au bas de cette
annonce.

Articles de toilette; Remèdes de
famille; Produits culinaires; essences,
épices; Produits de ménage; insecti-
cides.

SERVICE dans le confort de votre
foyer par des détaillants choisis et
expérimentés.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE DETAIL-
LANT, commandez directement ou
demandez à voir un détaillant. Vous
recevrez du service la journée même.

Produits Familex

570, St-Clément, Montréal
CLairval 4061

Date : 1890

Le chapeau idéal
pour l'homme élégant

"Buckley-Brooks"

Nous avons ces deux célèbres marques
en magasin.

Escompte attirant à ceux qui répondront
correctement sur ce qui s'est passé de remar-
quable en l'année indiquée ci-dessous.



DUFRESNE & PELLETIER

(MERCERIES) ARTICLES POUR HOMMES

4061, rue ONTARIO (EST)

1637-fondation

Nous saluons avec enthousiasme ce Tricente-
naire et invitons le public à répondre à notre
date historique.

J. R. GRÉGOIRE

QUINCAILLERIE GENERALE

Spécialité : Outils et peintures pour toutes les surfaces

3605 Ontario est
Montréal

FA. 1167-8

1937 Congrès



A l'occasion de ce Tricentenaire, il fait bon
se retremper dans les pages d'héroïsme d'il
y a trois siècles, afin que persiste toujours
notre survivance.

RAVARY, Limitée

QUINCAILLERIE GENERALE

Appareils de plomberie et chauffage

3767, Sainte-Catherine est
Montréal

FA. 1164-65

1841 Union

Salaison Maisonneuve Limitée

MORIN ET SES FILS

Essayez notre Bacon préparé
au sucre d'érable.

VEAU et PORC FRAIS

Tél. CLairval 4086

1420, De LaSalle, Montréal

Célébrons le
3e centenaire
de Montréal

ESCOMPTÉ ATTRAYANT

sur tous achats
de

FOURRURES DESJARDINS

à ceux qui donneront la
réponse exacte sur l'évé-
nement le plus remar-
quable, survenu en l'an-
née mentionnée au bas de
cette annonce.

Notre vente annuelle
APRES-INVENTAIRE

fini samedi.

Tirez-en tous les
avantages possibles.

LES PLUS BELLES
FOURRURES . . .

LES PLUS BAS
PRIX . . .

se trouvent chez

CHAS DESJARDINS & Co

1170, ST-DENIS

Les grands spécialistes en fourrures
de qualité.

Françoise DESJARDINS, président.

Date : 1534

Tâche plus facile

Afin d'en faciliter la tâche, le
"Devoir" fera paraître dans quel-
ques-unes de ses prochaines édi-
tions quelques réponses à ces
dates historiques.



Aux EpicerieS SANSOUCY

Viandes de choix, épicerie,
fruits et légumes

ALBERT	—	3946 Adam	—	FA. 3687
J.-ALBANI	—	1497 Aird	—	CL. 5254
LUCIEN	—	4810 Sainte-Catherine est	—	CL. 3043
ARTHUR	—	3995 Hochelaga	—	CL. 2839
ROLLAND	—	6559, 1ère avenue, Rosemont	—	CR. 7340

1717-fondation

DU NOUVEAU
Grand choix
de
**DISQUES
VICTOR**
BLUE BIRD
et autres

Châsses acoustiques
pour écouter et choisir
vos disques favoris.



1774-Acte

A. E. MARCOTTE

Meubles — Laveuses — Poêles —
Réfrigérateurs, etc.

Payez comptant, vous paierez meilleur
marché

VOYEZ NOTRE ASSORTIMENT DE MEUBLES
POUR TOUTES LES PIÈCES

3906 est, rue Ontario, près Orléans

Nouveaux règlements fédéraux sur meubles et literie
(sommiers, matelas, etc.)

10% comptant

(minimum \$5.)

\$5. par mois

(ou \$1 par semaine)

Echéance : 12 mois

(ou moins)



CH. 9628

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

MONTRES : Bulova, Gruen, Omega, Longines, Tavenner.
BAGUES : bagues et alliances, bagues-écusson, bagues
chevalières, bagues avec pierre de naissance.
Nécessaires de toilette pour dames et messieurs. Bibelots,
cendriers, horloges, briquets, porte-cigares, cadres,
coutellerie Rogers 1881, etc.

Les bijouteries Gaucher

J.-T.-A. GAUCHER Engr. — Hubert GAUCHER
CL. 3238 — Bijoutiers-diamantaires — FR. 3200
4307, Ste-Catherine Est — 1689, Mont-Royal Est
1890-Journal



LE PROCES DE RIOM

L'arrêt de la mise en jugement de Daladier, Gamelin, Blum, La Chambre, Cot et Jacomet

Pour faire la lumière sur l'une des causes principales de la défaite de la France (l'insuffisance de préparation de la défense nationale), et établir sur ce point la part de responsabilité de chacun des six inculpés

Riom — Le procès de ceux que le Maréchal appela "les responsables de la défaite" est commencé. Les débats doivent tendre essentiellement à faire la lumière sur ce qui apparaît l'une des causes principales de cette défaite. L'insuffisance de préparation de la défense nationale et la part de responsabilité de chacun des six inculpés, l'accusation s'efforce de démontrer que la faiblesse de l'armement français ne pouvait pas, au moment de la déclaration de la guerre, être ignorée des membres du gouvernement et des chefs de l'armée. L'acte d'accusation, dont la longueur est telle que sa lecture aurait demandé plusieurs séances, fait apparaître un manque de préparation dans tous les domaines, dans la réalisation de la mobilisation nationale, dans l'organisation de l'instruction, dans l'emploi du matériel des armées de terre et de l'air, enfin dans la préparation de la mobilisation industrielle. C'est l'insuffisance de l'armement français et la faiblesse des effectifs qui appellent la constatation des manquements les plus graves. D'après les chiffres qui serviront de base aux débats, l'infériorité des forces de l'armée française qui, déjà, se manifestait au début des hostilités s'accroît encore au cours de la période statique de la guerre, c'est-à-dire du 2 septembre 1939 au 15 mai 1940. En février 1940, la France disposait de 110 divisions alors que l'armée allemande en avait 120 à 130 en septembre 1939. Au 10 mai, la France avait 15 divisions sous les drapeaux, l'Allemagne 180, dont 12 divisions blindées. Le programme d'armement fut exécuté avec de très lourds retards. Celui dit des "quarante milliards" approuvé par le Conseil des ministres en septembre 1936 devait être réalisé en quatre ans mais des délais d'exécution excessivement longs en compromirent l'efficacité. Selon les données fournies par l'acte d'accusation l'armée française manquait presque totalement au début de la guerre de lance-grenades, de canons, etc.

L'arrêt de la mise en jugement

A la première audience, après l'interrogatoire d'identité des accusés, on a lu le texte de l'arrêt de la mise en jugement des présidents Daladier et Léon Blum, des ministres Guy La Chambre et Pierre Cot, du généralissime Maurice Gamelin et du contrôleur général Jacomet, inculpés "d'avoir trahi les devoirs de leur charge".

Par une série d'"attendus", l'arrêt établit la compétence de la Cour suprême. Il relève notamment le mémoire présenté par Guy La Chambre, la lettre adressée à la Cour par Léon Blum, la note de maître Toulouse, conseil de Jacomet et le mémoire de maître Annal et de tous les conseils du général Gamelin, qui soulèvent l'incompétence de la Cour; "d'où il résulte que la décision du chef de l'Etat de déclarer Daladier, Blum et Gamelin coupables de trahison envers les devoirs de leur charge, et d'ordonner leur détention dans une enceinte fortifiée, laissa intacts les pouvoirs de la Cour et qu'elle ne constitue, à l'encontre des inculpés aucun préjudice de culpabilité, la Cour se déclare compétente pour statuer sur les réquisitions dont elle est saisie."

Occasion !

Soulagement presque instantané du RHUME et de la douleur !

Moins de 1c le comprimé !

Les pharmaciens du Dominion offrent aujourd'hui l'Aspirin en "flacons économiques"

C'est une aubaine qu'il ne faut pas rater ! Des milliers de Canadiens recommandent ce moyen rapide de soulager le mal de tête, la névralgie, le rhume... de l'Aspirin — à moins de 1c le comprimé. C'est invariablement l'Aspirin (qui est un des sédatifs les plus sûrs et les plus rapides qui soient) ne coûte que 98c pour 100 comprimés !

Donc, sans tarder, demandez de l'Aspirin à votre pharmacien. Quelques sous vous procureront le flacon "économique", qui représente de longues heures de soulagement.

ATTENTION : Exigez l'Aspirin authentique ! "Aspirin" est la marque de la Cie Bayer, Ltée. Fabrication Canadienne. Si chaque comprimé ne porte pas le nom Bayer en forme de croix, CE N'EST PAS DE L'ASPIRIN. N'ayez pas de faux espoirs.

Insuffisance d'armements

Le texte de l'arrêt de la mise en jugement relève notamment à la charge des accusés d'après l'information ouverte à la suite des réquisitions dont elle est saisie; "l'insuffisance d'armements de toutes sortes, l'insuffisance du matériel d'artillerie de campagne, d'artillerie de tranchée, d'armes contre les chars dont les unités n'avaient pas reçu les dotations réglementaires, l'insuffisance de la défense contre avions et de la défense aérienne du territoire, spécialement du tir à basses et hautes altitudes, l'insuffisance du matériel blindé, des chars de combat et autos mitrailleuses, l'insuffisance des effets d'habillement, d'équipement, le défaut de préparation de la mobilisation industrielle, le défaut dont les conséquences furent un ralentissement de la production au moment où l'accroissement était nécessaire et l'envoi aux armées d'un nombre considérable d'ouvriers et de spécialistes qu'il fallut ensuite rappeler aux usines; qu'en ce qui concerne l'armée de l'air, il apparaît que la France ne disposait le 2 septembre 1939 que d'un nombre d'avions de beaucoup inférieur au nombre que le conseil supérieur de l'Air avait déclaré constituer un minimum indispensable pour la sécurité du pays; que, spécialement, nous ne pouvions mettre en ligne un seul avion moderne de bombardement".

Contre Daladier

Concernant Edouard Daladier, il est relevé principalement l'inculpation d'avoir fait preuve d'impéritie dans la préparation de la mobilisation nationale, plus spécialement de l'instruction de l'armée, dans la fabrication des armements de toute sorte, dans la préparation de la défense contre avions et dans l'application de la législation sur le travail, spécialement en interdisant par la circulaire du 29 juillet 1936 de recourir dans les établissements de guerre aux heures supplémentaires cependant autorisées par la loi, de n'avoir pas assuré la fabrication du matériel d'artillerie de grosse construction, d'avoir manqué de fermeté en présence d'une propagande qui compromettait le rendement des usines travaillant pour la défense nationale, d'avoir fait aux Chambres et commissions du Parlement des déclarations inexécutes au sujet de notre préparation militaire.

Contre Blum

Concernant Léon Blum, d'avoir compromis la défense nationale en rendant pratiquement impossible le recours aux heures supplémentaires, d'avoir laissé appliquer la loi sur la nationalisation des fabriques d'armements d'une manière nuisible aux intérêts de la défense nationale, d'avoir, par faiblesse, devant l'agitation révolutionnaire, spécialement en tolérant les occupations et neutralisations d'usines amené une diminution considérable de la production.

Contre Gamelin

Concernant le général Gamelin, d'avoir fait preuve d'impéritie dans l'instruction de l'armée, de n'avoir pas exercé d'action en vue d'assurer la fabrication des armements et équipements nécessaires, de n'avoir pas assuré la préparation de la mobilisation industrielle et d'avoir, au cours des hostilités, fait adopter une organisation déficiente.

Contre Cot, La Chambre et Jacomet

Contre Pierre Cot, d'avoir fait preuve d'impéritie dans la constitution d'une armée aérienne, d'avoir aggravé l'insuffisance de la production nationale par l'application de la loi sur la nationalisation des fabriques d'armements et par sa faiblesse à l'égard des menées révolutionnaires, d'avoir livré au gouvernement républicain espagnol des avions destinés à l'armée française, spécialement des avions modernes.

Contre Guy La Chambre: d'avoir par faiblesse, devant l'agitation révolutionnaire, aggravé l'insuffisance de la production des usines, d'avoir plusieurs fois endormi la vigilance des organismes de contrôle par des présentations artificielles des résultats de la production. Contre le contrôleur général Jacomet: d'avoir fait preuve d'impéritie dans l'exécution des marchés de guerre et la surveillance de la fabrication des armements, dans la préparation de la mobilisation industrielle et dans l'application de la loi sur la nationalisation des industries de guerre, d'avoir montré une faiblesse excessive à l'égard de l'agitation révolutionnaire, d'avoir, par des renseignements réticents ou tendancieux, insuffisamment renseigné son ministre et le Parlement sur l'état de la préparation militaire.

Onze jours avant l'ouverture des hostilités

On rappelle en outre que onze jours avant l'ouverture des hostilités, une réunion des chefs militaires fut, à la demande du ministre des Affaires étrangères, tenue au ministère de la Défense nationale sous la présidence de Daladier, que les chefs militaires furent interrogés sur le point de savoir si la France pouvait assister sans réagir à la disparition de la Pologne et si la France avait les moyens d'empêcher la réalisation d'un tel événement.

Le général Gamelin, sans formuler aucune réserve, aurait répondu que l'armée était prête, que, "en raison des progrès considérables réalisés, la situation de l'aviation française ne devait pas peser sur les décisions du gouvernement". Daladier aurait "avec connaissance de cause, laissé le général Gamelin et Guy La Chambre faire les réponses desquelles le ministre des Affaires étrangères aurait conclu qu'aucune considération tirée des possibilités militaires n'était de nature à influencer sur la politique étrangère de la France". Le texte de la mise en jugement conclut que, de l'ensemble de ces faits, résultent contre les inculpés des présomptions suffisantes d'avoir, depuis au moins dix ans avant le premier acte de l'information "trahi les devoirs de leur charge dans des actes constitutifs du crime défini par le décret du 1er août 1940 et réprimé par la loi du 30 juillet 1940 et ordonné conséquemment la mise en jugement des susnommés et décerné contre eux une ordonnance de prise de corps."

Le huis clos pour certains témoins

Le texte de la mise en jugement ajoute: Quoique aucun des chefs d'accusation retenus par la Cour n'ait trait, ni aux relations diplomatiques de la France, ni à la conduite des opérations militaires, certains témoins furent cependant cités et pourront être amenés au cours de l'audience à s'expliquer accessoirement sur ces deux ordres de fait. Il ajoute également que des considérations impérieuses de sécurité nationale s'opposent à la publicité de tout débat sur des questions d'ordre diplomatique, ou militaire et que, notamment, "aucune information pouvant être fournie sur la conduite des opérations militaires, un débat public susceptible de nuire gravement aux intérêts du pays ne saurait être institué sur ce point devant la Cour laquelle d'ailleurs ne recut de loi de compétence que concernant des actes reprochés aux ministres ou à leurs subordonnés immédiats aux armées".

Quelques beaux jardins de la province de Québec

C'est M. Henry Teuscher, directeur des services techniques, qui faisait, mercredi soir dernier, au Jardin botanique, la conférence hebdomadaire sur l'horticulture. Voici un résumé de cette causerie:

"Les Canadiens, en général, n'ont qu'une bien piètre opinion du climat de leur pays; plusieurs vont même jusqu'à penser qu'il rend le jardinage impossible. Cette opinion, exprimée à tout venant, induit nos voisins des Etats-Unis à considérer le Canada comme un paradis de chasse et de pêche, mais aussi comme un pays tout à fait négligeable au point de vue des jardins. The Gardener's Travel Book, une récente publication américaine, consacre une page à la province de Québec, mais n'y mentionne pas plus qu'un jardin privé. C'est tout à fait injuste. En vérité, notre hiver avec sa neige permanente et notre été relativement frais fournissent des conditions uniques, très favorables à certaines plantes de jardin qui ne peuvent vivre que très difficilement aux environs de New-York. Les amateurs de fleurs clairvoyants et patients ont depuis longtemps prouvé cette vérité: un voyage de découverte à travers les jardins de la province de Québec révèle qu'un grand nombre de plantes originaires de contrées lointaines vivent ici, belles et saines, tandis que partout aux Etats-Unis elles ne font qu'exister".

Me Marcel Trahan aux "Amis de la Famille"

Me Marcel Trahan sera le conférencier invité aux "Amis de la Famille", à sa réunion de jeudi soir, 26 février, à 8 h. 15, à la salle Saint-François, 2000 ouest, Dorchester. Me Trahan parlera de la jeunesse délinquante. Sa causerie sera suivie d'un film.

Le contrat collectif de la construction

M. le juge Bond, de la Cour d'appel, a accordé au Comité conjoint des métiers de la construction de Montréal la permission d'appeler du jugement par lequel M. le juge Forest, de la Cour supérieure, a accordé une injonction interlocutoire contre ce comité. L'injonction était demandée par l'Association des maîtres plombiers et plusieurs autres groupes similaires. M. le juge Forest a décidé que les métiers de la plomberie ne tombent pas sous l'autorité de la convention collective des métiers de la construction, ni du Comité conjoint chargé de faire observer cette convention.

Le contrôle des finances municipales

L'exécutif soumet un nouveau projet au comité des créanciers au sujet de la conversion de la dette

Le comité exécutif a approuvé hier un projet de contrôle financier de la ville à condition que le comité des créanciers accepte le plan de refinancement. Cette décision n'est pas officielle. Le projet sera étudié par les créanciers de Montréal et si ceux-ci l'approuvent, alors l'exécutif l'adoptera officiellement et le soumettra au conseil municipal.

On a apporté quelques modifications au plan préconisé antérieurement. Un comité des détenteurs de dettes nommera un directeur du budget de la ville, avec l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Ce directeur du budget préparera le budget annuel et les budgets spéciaux, après avoir reçu des recommandations des chefs de service. Il tiendrait des conférences pour l'étude des taxes, conférences auxquelles assisteraient les membres de l'exécutif, le leader du conseil et les directeurs des services.

Tout amendement apporté au budget par l'exécutif et le conseil serait soumis au directeur du budget, qui approuverait ou non. Au cas de désapprobation de sa part, l'amendement serait soumis de nouveau au conseil qui pourrait écarter cette décision et imposer son amendement par un vote des trois cinquièmes des 99 conseillers.

Ce directeur du budget aurait entre autres pouvoirs, les suivants: enquêter sur l'organisation et le fonctionnement de tout service; soumettre des rapports à l'exécutif quand il jugera à propos; imposer son veto sur toute décision de l'exécutif ou du conseil relative à certaines transactions financières, veto que le conseil pourrait écarter par un vote des trois cinquièmes de ses membres; il ne pourrait pas cependant rejeter une décision autorisant une dépense pour laquelle une appropriation est votée au budget, et qui est recommandée par le chef de service intéressé.

On a enlevé du projet financier ce qui se rapportait à la nomination d'un directeur du personnel. L'exécutif est favorable à la création d'une commission du fonctionarisme municipal, mais il soumettra plus tard à ce sujet un projet qui ne sera pas relié au projet de conversion de la dette.

L'évacuation des "zones de protection"

Pouvoirs accordés au ministre de la Justice

Ottawa, 25 — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé ce matin que des pouvoirs nécessaires avaient été accordés au ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, pour exclure toute personne, quelle que soit sa nationalité, des "zones dites de protection", telles que définies par les règlements de la défense du Canada.

L'arrêté ministériel qui amende le règlement no 4 de la Défense du Canada sera déposé sur la table, aujourd'hui. Le nouveau règlement, qui correspond de très près à la proclamation du président des Etats-Unis de vendredi dernier entrera en vigueur immédiatement. En vertu de l'arrêté ministériel, tel qu'amendé, le ministre de la Justice peut ordonner à toute personne, quelle que soit sa nationalité ou non, d'évacuer une zone dite de protection. Il est en plus autorisé d'imposer toutes restrictions qu'il peut juger nécessaires relatives à leurs emplois, leurs affaires, mouvements ou lieux de résidence. Il peut défendre ou restreindre l'usage par chacune ou toutes ces personnes dans ces zones, d'objets déterminés et peut exiger leur livraison aux autorités de la Gendarmerie Royale. Bref, les règlements de la défense du Canada tel qu'amendés donnent au ministre de la Justice pleins pouvoirs de prendre des mesures de sécurité appropriées à l'intérieur de ces zones, à l'égard de toute personne qui se trouve dans ces zones.

La zone de protection de la Colombie canadienne, à laquelle le nouvel arrêté s'applique a été définie par le ministre de la Défense nationale comme s'étendant entre les Cascades et la mer et comprenant toutes les îles situées le long de la côte de la Colombie canadienne. C'est la politique du gouvernement de se servir des pouvoirs conférés par ces arrêtés pour prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour sauvegarder la défense de la côte canadienne du Pacifique.

Le serment des pharmaciens de Marseille

Marseille. — "Je jure de remplir les fonctions qui me furent confiées avec honneur et conscience en ne m'inspirant que de l'intérêt supérieur de la santé publique et des Français". Telle est la formule du serment que prêtèrent les membres du comité régional des pharmaciens de la région sanitaire de Marseille. Les pharmaciens seront dorénavant dotés d'un statut professionnel.

"Ton univers"

Un beau livre d'images pour les jeunes... et les autres

Cinquante-deux photographies de Tavi commentées par l'abbé Albert Tessier. 50 sous ou comptoir, 60 sou. par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est, Montréal

La guerre navale

Lourdes pertes du Japon — Dans l'Atlantique

Washington, 26 (A.P.) — Le secrétaire de la marine, M. Knox, a déclaré hier que les Etats-Unis infligent au Japon des pertes navales sérieuses, et que si l'on peut continuer ainsi jusqu'à la fin de l'année, la défaite ultime du Japon sera assurée, car il n'a pas les chantiers voulus pour faire les réparations et les remplacements que cela comporterait.

Jusqu'ici la flotte étatsunienne a coulé 15 vaisseaux de guerre et 38 autres navires; elle a probablement coulé en outre 3 vaisseaux et 4 autres navires. Elle a endommagé 2 vaisseaux et 3 autres navires.

A part cela l'aviation de l'armée a annoncé qu'elle a pour sa part coulé 21 navires japonais, les deux derniers étant deux transports coulés au large de Macassar par des bombardiers.

On n'a pas de chiffres officiels sur les pertes infligées au Japon par les Hollandais, mais une compilation semi-officielle faite au début du mois donnait 24 coulages certains, 4 probables et 11 navires endommagés. D'autres pertes ont été infligées depuis par les Hollandais.

Le Japon a perdu deux de ses trois navires les plus luxueux, — des 17.000 tonnes de la classe Yamato, — l'orgueil de la marine marchande japonaise. Un de ces deux navires détruits avait été converti en porte-avions.

Les renseignements les plus récents attribuent au Japon 23 chantiers navals avec l'outillage voulu pour construire à la fois 69 gros navires. Il y a probablement eu quelque augmentation sous ce rapport à l'occasion de la guerre, mais le Japon a d'autres limitations, notamment quant à l'acier et à d'autres produits essentiels.

Si cette situation de la guerre maritime du Pacifique est assez bonne, par contre celle de l'Atlantique inspire des inquiétudes. Du 1er janvier au 23 février, les sous-marins ont fait 114 attaques contre des navires des Nations unies dans la moitié ouest de l'océan, dont 45 dans les eaux étatsuniennes. Pendant cette période on a rapporté le coulage de 34 navires dans les eaux canadiennes et dans la mer des Antilles.

Au total, détruit ou endommagé 21 sous-marins.

M. George-C. Marler candidat dans Westmount-St-Georges

Déclaration de M. Godbout

Québec, 26 — M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a fait la déclaration suivante, hier, au sujet de la candidature de M. George C. Marler, dans Westmount-St-Georges, à l'élection complémentaire du 23 mars:

"J'ai appris avec une vive satisfaction que M. Geo. C. Marler, ministre de Montréal, a été invité à poser sa candidature dans la prochaine élection complémentaire de Westmount-St-Georges et qu'il a accepté."

"Je suis certain que M. Marler sera un digne représentant des citoyens de cet important collège électoral. Sa réputation et les actes qu'il a posés dans l'intérêt public lui attireront les suffrages de l'électorat."

"M. Marler est un de ces hommes dont le pays a besoin. Les temps critiques que nous traversons font un devoir à des Canadiens de cette trempe d'accepter les devoirs et les responsabilités de la vie publique."

On a appris hier d'autre part que l'Association conservatrice de Westmount ne présentera probablement pas de candidat dans le comté de Westmount-St-Georges, afin de ne pas détourner l'attention du public de l'effort de guerre du Canada. La décision sera prise définitivement à ce sujet au cours d'une réunion qui aura lieu vendredi.

L'Union Nationale n'a cependant rien annoncé encore au sujet de ce comté.

A la J. A. C.

La réunion du Comité général

On nous écrit:

Les dirigeants généraux de la Jeunesse Agricole catholique avaient leur réunion samedi dernier, à leur Secrétariat général, 1029 Saint-Denis, Montréal.

Le trio général des filles et celui des garçons ont eu leur réunion ensemble sous la direction d'Ernest Darsigny, président général, de St-Damase, et de Thérèse Guilbert, présidente générale de la banlieue des Trois-Rivières. L'aumônier général, le Père Irénée Gauthier, C.S.V., assistait aux réunions.

Après avoir réglé les questions de routine, on s'est arrêté davantage à la question de la propagande et surtout à l'adaptation encore plus précise du mouvement aux besoins actuels et aux conditions de vie des jeunes ruraux, conditions déjà si changées par la guerre.

On constate que le mouvement prend de l'étendue et de la puissance, et qu'en dépit de très grandes difficultés, les sections se multiplient, depuis l'Abitibi jusqu'à la Gaspésie qui commence un travail de préparation. Déjà neuf diocèses sont organisés en fédérations qui ont à leur tête des jeunes et des ruraux authentiques.

Le comité a mis à point son service du Soldat et dans peu de jours, son responsable général se mettra à l'oeuvre.

Les services d'hiver, surtout les veillées du bon vieux temps, prennent de la popularité et les jeunes y trouvent une joie insoupçonnée. L'esprit de famille y a gagné.

On a posé les premières idées des Services de l'été. Notons surtout l'embellissement des demeures qui existe depuis quelques années et qui transforme peu à peu la physiologie des campagnes.

On a commencé l'élaboration d'un projet très intéressant pour employer d'une façon utile les heures de loisirs des jeunes ruraux, surtout avec ceux de l'hiver. Il s'agit de toute évidence de créer pour les garçons un moyen de les occuper à des travaux de menuiserie, à de travaux sur bois qui en même temps qu'ils occuperont, les amènera à gagner quelque argent.

Quant aux filles, il s'agit de trouver un moyen d'écouler les travaux d'aiguille ou les travaux au métier qui se répandent de plus en plus.

Rien de plus prometteur que ce mouvement de ruraux qui se lève chez nous, mouvement qui, à l'exemple de la J. O. C., tend à l'apostolat laïque au sein de nos campagnes, en train de perdre le véritable esprit de famille. Rien de plus admirable de voir ces jeunes chefs, conscients de leurs responsabilités et qui, dans l'amitié de la joie, veulent s'unir, en dehors et au-dessus des partis politiques, afin d'être dans leur profession des complètes, tout en préparant le terrain à la doctrine qui seule pourra nous sauver, la coopération dans tous les domaines.

La J. A. C. ne fait que commencer. Elle grandit sans tapage, ce qui est bien l'esprit du terrien, mais elle monte quand même, silencieuse et tenace, sous le souffle et la direction saine de ses jeunes chefs qui travaillent sans cesse à lui donner plus d'ampleur et d'efficacité.

Le spectacle de ces jeunes qui travaillent en concert à leur affaire, montre bien que nos mouvements d'action catholique arrivent à leur heure, et qu'ils sont en train de mettre dans la masse un levain de jeunesse et de charité qui produira certainement une bienfaisante transformation.

Adoration nocturne

Les Adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Dimanche, le 1er mars, à l'église Saint-Jacques, rue Saint-Denis, pour 3h. de l'après-midi; 2o Le soir, à l'église Saint-Léon, 4311 avenue Western, pour 8h.

Journée d'étude à Verdun

La Commission des Ecoles catholiques de Verdun tiendra une journée d'étude le jeudi 5 mars prochain. En voici le programme détaillé:

Séance du matin 9 h. 30, 1100, 5e avenue. — "La Famille". 1. Ce qu'est la famille; 2. Au point de vue économique; 3. Au point de vue moral et religieux.

Séance de l'après-midi 2 h. 30, 320 de l'Eglise. — "Aide à la famille". 1. L'enfant; 2. Le service social; 3. L'Association des parents.

Séance du soir 8 heures, 3500 Wellington. — 1. Ce que la famille attend de l'école. M. René Guénette; 2. Ce que l'école attend de la famille. M. l'abbé Lussier.

Feu Mme C.-H. Parent

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme C.-Hector Parent, née Wight (Emily), décédée hier à l'âge de 93 ans.

Son mari, courtier, l'avait précédée dans la tombe en 1909.

Lui survivent: un frère, M. Charles Wight; un fils, M. Arthur Parent, ancien directeur des services électriques à l'hôtel de ville de Montréal, aujourd'hui à sa retraite, et quatre filles, Mme Joseph Laurence (Blanche), Mme A.-H. Favreau (May), Mme Alphonse Raymond (Adrienne) et Mlle Gabrielle Parent; deux gendres, M. Alphonse Raymond, Conseiller législatif, M. Joseph Laurence, et de nombreux petits-enfants.

La dépouille est exposée chez la fille de la défunte, Mme A.-H. Favreau, 939, rue Cherrier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Jusqu'au bout, pour la Victoire

OBLIGATIONS

des

de la VICTOIRE

Nouvelle émission

LIVRAISON METROPOLE

Notre spécialité: Livraison par contrat. Pl. 4328

1717, Providence, J. GRAVEL, prop.

NEW YORK

PHILADELPHIE, WASHINGTON

PAR LE

Washingtonian

Repos complet dans vos voyages à New York et aux Etats du sud dans les wagons climatisés du "WASHINGTONIAN", de Canadian National. Le même confort en wagons-lits ou en voitures de première. Service courtois et individuel. Le "Washingtonian" quitte Montréal (Gare Bonaventure) tous les soirs à 9 h. 15 p.m. Pour renseignements et tarifs, signalez MARQUETTE 4731.

CANADIAN NATIONAL

En avant Montréal!

Visitez le

TRAIN EXPOSITION DE L'ARMEE

Visible toute la journée aujourd'hui à la Gare Place Viger

de 10 a.m. à 10 p.m.

15 wagons remplis d'armements et d'équipement de l'armée

VOYEZ LES CHARS D'ASSAUT DE 22 TONNES — LES "JEEPS" — VOYEZ TOUT — JUSQU'AUX ARMES DE GUERRE LES PLUS PETITES.

UN FASCINANT SPECTACLE QUE VOUS DEVEZ VOIR, SI VOUS VOULEZ SAVOIR COMMENT VIVENT NOS FORCES ARMÉES ET COMMENT ON EN PREND SOIN — COMMENT ELLES SE BATTENT — ET AVEC QUELLES ARMES ELLES SE BATTENT.

ENTREE LIBRE

Le discours de M. Lacombe contre la conscription

Le député de Laval-Deux-Montagnes insiste surtout sur les difficultés que rencontrent présentement les cultivateurs — Il affirme que le gouvernement est assez puissant pour faire la sourde oreille aux réclamations de l'opposition et des conscriptionnistes — Il propose un sous-amendement à l'amendement conservateur

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Voici le texte du discours de M. Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, prononcé aux Communes, jeudi 19 février 1942:

M. l'Orateur, avant de procéder au vote sur l'amendement proposé par l'hon. chef de l'opposition, je proposerai moi-même dans quelques instants un sous-amendement à l'amendement de l'hon. chef de l'opposition.

Le Canada tout entier a condamné la conscription le 26 mars 1940. Les Canadiens de toute origine répudient cette mesure. Je n'en veux pour preuve que la défaite de l'hon. Arthur Meighen, dans le comté de York-Sud, le 9 février dernier.

Personnellement, je ne désagréerai jamais le gouvernement de ses promesses solennelles et de ses engagements sacrés. Voici que le premier ministre du pays, qui préside le gouvernement le plus puissant que le Canada ait connu jusqu'ici, recule devant une clique d'impérialistes pour nous dire: "J'ai toujours été contre la conscription pour le service outre-mer, je vous demande maintenant la permission d'être pour advenant les circonstances". Car, pourquoi ce rétrograde? si ce n'est pour le gouvernement d'obtenir le relèvement de ses engagements et de ses promesses? Il serait si facile pour lui de respecter le mandat précis, clair et quasi unanime qu'il a reçu le 26 mars 1940 de la population du pays. Des centaines de milliers de voix canadiennes ont d'ailleurs ratifié le même mandat le 9 février dernier.

Elles ont demandé instamment au gouvernement de respecter les engagements qu'il a pris envers les électeurs du Canada.

Le "parti canadien"

Je passerai sous silence aujourd'hui le résultat des dernières élections partielles du 9 février, quitte à revenir sur ce sujet en temps opportun. Le Parti Canadien a jeté la semence d'idées canadiennes. Cette semence a déjà germé en terre ferme. Vu l'accueil généreux et sympathique que l'électorat fait déjà à notre doctrine, nous sommes assurés que nos idées et nos principes feront leur chemin.

Le sous-amendement que je propose à l'instinct même n'est pas un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, mais un amendement à l'amendement du chef de l'opposition. Au cas où les honorables députés se méprendraient sur le sens du sous-amendement que je propose, je donnerai les explications suivantes:

Je ne puis appuyer l'hon. chef de l'opposition. Au contraire, je dois combattre son amendement avec toute la vigueur dont je suis capable parce qu'il s'exprime ainsi particulièrement au sous-paragraphe "A" du paragraphe 2 de son amendement:

"Mobiliser complètement la richesse, les ressources matérielles et, par mode sélectif, tout l'effectif du pays en hommes et en femmes afin de pouvoir assurer un effort de guerre national total sur l'impulsion de la guerre mondiale". J'ai toute ma vie combattu la conscription et la mobilisation pour le service outre-mer. Ce n'est pas à cette heure décisive que je faillirai à mon devoir. Suivant l'expression même de feu le très hon. Ernest Lapointe:

"La conscription pour le service outre-mer serait une erreur d'une ampleur effroyable qui diviserait et déchirerait le pays."

Plusieurs de mes hon. collègues de cette Chambre se sont prononcés déjà contre la tenue d'un plébiscite. Ils ont pris part au débat affirmant même qu'ils voteraient contre l'adresse en réponse au discours du trône.

Contre la conscription

Parce que mes hon. collègues sont sincères et loyaux et qu'ils ont affirmé qu'ils s'opposent aussi avec vigueur à la conscription, je leur demande de m'aider à élargir l'amendement de l'hon. chef de l'opposition qui réclame la conscription et la mobilisation pour le service outre-mer.

Les fils de cultivateurs

Cet amendement portera aussi sur la nécessité d'exempter les cultivateurs, les fils de cultivateurs et toutes personnes travaillant dans les industries de guerre, de l'entraînement et du service obligatoire.

L'agriculture est notre première ligne de défense parce qu'elle nourrit nos armées et la population civile du pays.

Quant aux employés des usines de guerre, leur travail est essentiel à la poursuite de la guerre et à la défense du Canada.

Le 3ième centenaire de Saint-Sulpice

Texte complet des sermons et discours prononcés au Grand Séminaire, à Notre-Dame et au Cercle Universitaire, et des quelque quarante articles publiés dans le "Devoir", le tout à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Saint-Sulpice: en une brochure de 200 pages, 6 x 9 50 sous franco, au Service de Librairie du "Devoir".

Se hâter: l'édition touche à sa fin.

La grande majorité des employés des usines de munitions possède déjà un entraînement et une expérience indispensables. Les remplacer par d'autres serait désorganiser, ruiner même notre production d'avions, de chars d'assaut, de navires de guerre, de canons, de mitrailleuses, d'explosifs, d'obus et que sais-je encore.

Le gouvernement n'a pas le droit de commettre l'erreur effroyable de ruiner et même d'amoindrir la production agricole. Il n'a pas le droit non plus de porter atteinte au rendement des usines de munitions.

Nombreux sont les cultivateurs mariés et propriétaires qui ont été forcés d'abandonner leur ferme et de rejoindre le camp d'entraînement. Plus nombreux encore sont les cultivateurs âgés et malades qui se sont vus dans la pénible nécessité de vendre leur ferme et leur troupeau parce que leurs fils ont été mobilisés et appelés à l'entraînement.

La main-d'œuvre agricole est devenue si rare que nous appréhendons avec stupeur le désastre imminent de l'agriculture au Canada.

Diminution de la production agricole

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la production agricole a diminué de 26 pour cent. Cette diminution va s'accroître à tel point que nos éleveurs agricoles les plus avisés en sont effrayés.

Je reviendrai sur l'importance primordiale de maintenir, d'accroître même la production des usines de guerre. De nombreux jeunes gens qui avaient acquis déjà une précieuse expérience dans ce domaine ont dû quitter les usines de guerre pour rejoindre, eux aussi, le camp d'entraînement.

Je connais des hommes de métier, soit des experts-mécaniciens, des plombiers, des soudeurs, des électriciens, des gradués de nos écoles techniques, qui furent forcés d'abandonner leur travail si nécessaire à la production d'armements, pour suivre leur entraînement militaire. Dans bien des cas, ils furent remplacés par des apprentis ou des incompétences notoirement. Pourquoi s'étonner alors du fait que nos usines de munitions ont travaillé et travaillent encore avec une lenteur désespérante? Une enquête s'impose auprès des chefs dans le but de remédier à cet état de choses déplorable.

La violation du dimanche

M. l'Orateur, suivant les buts de guerre des Alliés, nous combattons en premier lieu pour le maintien du christianisme dans le monde et ensuite pour la survivance de la démocratie, de la liberté, de la justice et du droit.

Comment se fait-il que la violation de l'observance du dimanche s'étende plus que jamais dans nos usines de guerre? Le dimanche est le jour du Seigneur. Tous les peuples chrétiens et civilisés l'ont respecté et observé depuis des millénaires.

Croyez-vous, M. l'Orateur, que le Christ, dont les préceptes sont immuables et éternels, verra le succès de nos armes? Notre Seigneur Jésus-Christ a statué que le dimanche devait être observé comme jour de repos et de prières. Ceux qui violent ses commandements peuvent s'attendre aux pires catastrophes. Que le gouvernement fasse cesser partout, pendant qu'il est en temps de guerre, le travail du dimanche et DIEU bénira le succès de nos armées.

Difficultés des cultivateurs

Revenant à la nécessité de maintenir et d'accroître notre production agricole, je dois signaler à l'attention de la Chambre toutes les difficultés qu'éprouvent les cultivateurs et les jardiniers-maraîchers à se procurer la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de leur ferme. Il est notoire que nos agriculteurs vivent actuellement les heures les plus difficiles qu'ils aient vécues depuis des années. Dans bien des cas, le cultivateur est acculé à la ruine, exploité qu'il est de toute part par le monopole des engrais alimentaires, des engrais chimiques, des sous-produits de blé tels que le son et le gru. Même la farine de blé leur a été et leur est vendue à des prix aussi élevés que \$3.40 et \$3.60 les 100 livres au moment où le blé valait 80.38 le minot. Les engrais alimentaires qu'ils pouvaient acheter au prix de \$19.60 la tonne, il y a trois ou quatre ans, leur sont vendus aujourd'hui par des compagnies toutes puissantes qui ne vivent que de la misère du cultivateur et de l'ouvrier, à des prix aussi hautes que \$30 la tonne. Ces monopoles vont porter un coup mortel à la production du bœuf, du fromage et du beurre.

Les cultivateurs m'ont affirmé qu'ils se débarrasseraient de leur troupeau laitier et qu'ils sacrifieraient leurs porcs à bœuf plutôt que de travailler à perte chaque jour. D'autres ont déjà sacrifié leur ferme, faute de main-d'œuvre, car il n'est pas un cultivateur qui puisse faire face à la situation agricole actuelle à moins d'y engouffrer des économies et un capital édifié depuis des années. Et voir comme complètement de toutes ces vicissitudes, l'agriculteur se voit imposer l'heure avancée. Il ne faut rien connaître de l'exploitation d'une ferme pour imposer l'heure avancée à l'agriculteur. Le cultivateur, au gré du gouvernement, n'éprouve pas encore assez de difficultés à se procurer la main-d'œuvre nécessaire. Quand donc se trouvera-t-il dans le gouvernement un homme capable de lui dire que l'heure avancée est excessivement nuisible à la classe agricole? Quand donc se trouvera-

ton quelqu'un pour lui représenter que la fin ne justifie pas les moyens, soit les heures qui suivent le lever du soleil et celles qui suivent le crépuscule. Je vois ces cultivateurs se récrier, protestant que le cultivateur travaillera d'avantage et plus longtemps dans la soirée. Non, M. l'Orateur, ce raisonnement est faux et inventé de toutes pièces. Le travail ne peut s'effectuer dans les champs à cette heure tardive puisque la rosée tombe déjà sur la terre. Pourquoi ne pas avoir conservé l'heure solaire dans toutes les municipalités rurales du pays? L'économie réalisée par l'heure avancée sera insignifiante comparée à l'immense perte de temps imposée à l'agriculture.

J'ai tantôt attiré l'attention du gouvernement sur la conduite odieuse des monopoles qui exploitent le cultivateur et l'ouvrier. Au cours des mois d'octobre, novembre et décembre derniers, les mêmes compagnies que j'ai dénoncées il y a un instant, ont acheté des tonnes de terre du cultivateur à des prix variant de \$0.49 à \$0.50 le sac. Ces tonnes de terre furent immobilisées en énorme quantité dans les entrepôts par les requins de la finance. Le prix maxima en fut fixé par la nouvelle Commission des prix et du commerce jusqu'à \$2.00 le sac. L'ouvrier, le consommateur et le cultivateur venaient d'être volés une fois de plus. Quant au gouvernement, il continue d'acheter de la Canada Packers pour nos soldats, les tonnes de terre immobilisées par les monopoles qui réalisent des bénéfices de 250 pour cent. C'est l'histoire qui se répète. Au cours de l'automne 1940, n'avait-il pas acheté du beurre de la Canada Packers à des prix aussi élevés que \$0.36, \$0.37 et \$0.38 la livre pour les camps d'entraînement militaire. Cependant, le même beurre, soit 6 millions de livres, avait été immobilisé dans des entrepôts par une bande de scélérats qui l'avaient acheté du cultivateur, au cours des mois de juillet, août et septembre, à un prix aussi bas que \$0.21, \$0.22 et \$0.23 la livre. M. l'Orateur, je protestais alors ici-même, au Parlement, j'obtiens les chiffres officiels et le gouvernement fixa le prix du beurre à \$0.34 la livre. Il était trop tard. Le peuple et le gouvernement venaient d'être volés et exploités par un mercantilisme effréné qui a conduit la démocratie à deux pas de l'abîme.

Un désastre agricole nous menace

Avant de clore mes remarques, j'attire l'attention de la Chambre sur le fait que la coopérative des jardiniers-maraîchers de la province de Québec, pour la seule région de Montréal, sera privée de 6,030 à 8,000 travailleurs expérimentés en 1942. Où allons-nous, sinon au désastre agricole?

Les fermiers-unis du Canada m'ont fait les mêmes représentations. L'Union Catholique des Cultivateurs du Québec abonde dans le même sens. Les résolutions des Corporations de comté et des municipalités locales nous arrivent par milliers demandant l'exemption des cultivateurs et des fils de cultivateurs de l'entraînement militaire. Si la requête unanime de notre population agricole n'est pas accordée, si les employés de nos usines de guerre ne sont pas, eux aussi, exemptés du service militaire, nous aurons raison de craindre de grands revers. Supprimez les forces vives de la nation, son agriculture, ses usines de guerre, et vous assisterez à l'écroulement de sa première ligne de défense, à la déchéance et à la ruine du pays.

Je propose, appuyé par l'hon. député de Québec-Montmorency, que tous les mots après "cette Chambre regrette que les conseillers de votre Excellence", dans l'amendement, soient retranchés et les mots suivants y soient substitués: A) "qu'ils n'ont pas jugé à propos d'aviser votre Excellence que le gouvernement doit s'en tenir à ses engagements et aux termes de son mandat contre la conscription pour service outre-mer, qu'ils ont élu de la population du Canada à l'élection générale tenue le 26 mars 1940;

B) "que les cultivateurs, les employés de ferme, les pêcheurs, les personnes engagées dans l'industrie de la pêche et toutes personnes engagées dans les industries connexes à l'agriculture et dans les industries de guerre, doivent être exemptés du service militaire".

M. Albert Bélanger nommé à Sorel

M. Albert Bélanger a été nommé représentant à Sorel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce M. L.-C. Robitaille, représentant régional des prix et des approvisionnements. M. Bélanger est maire de Massueville; né à Saint-Aimé en 1899, il a fait ses études au collège Sainte-Croix. Il tient un commerce et il est avantageusement connu; il fait partie du club nautique de Sorel. Les bureaux de M. Bélanger se trouvent dans l'édifice des Chevaliers de Colomb, 36, rue Charlot, Sorel. Le territoire sous sa juridiction comprend les comtés de Richelieu, Verchères et Yamaska.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Population du Québec

Chiffres préliminaires du recensement du 2 juin 1941

(Suite)

Chambly, 32,622 (26,801).

Cités: Cap-de-la-Madeleine, 11,885 (8,748); Grand'Mère, 8,588 (6,461). Villages: La Tuque, 7,918 (7,871); St-Tite, 2,371 (1,969).

Villages: Alma, 2,265 (2,010); Champlain, 693 (556); Deux-Rivières, 642 (670); La Pêrle, 1,009 (926); St-Georges, 754 (733); Ste-Thérèse, 904 (748).

Charlevoix, 25,805 (22,940). Clermont, 1,316 (—); De Sales, 856 (—); Les Éboulements, 1,610 (1,827); Rivière-du-Gouffre, 689 (667); Rivière-Malbaie, 1,211 (—); Ste-Agnès de la Malbaie, 925 (—); St-Bernard de l'Île-aux-Condres, 455 (—); St-Etienne de la Malbaie, 1,009 (2,891); St-Fidèle de Mont-Murray, 1,073 (1,031); St-François-Xavier de la Petite-Rivière, 1,216 (1,179); St-Hilarion, 984 (917); St-Irénée, 1,146 (996); St-Louis de l'Île-aux-Condres, 959 (1,208); St-Pierre et St-Paul de la Baie St-Paul, 1,336 (1,264); St-Siméon, 724 (643); St-Urbain, 1,474 (1,211); non organisé, 224 (—).

Villages: Baie St-Paul, 3,491 (2,916); Cap-a-Pigeon, 505 (433); La Malbaie, 2,324 (2,408); Pointe-a-Pic, 1,106 (961); St-Joseph de la Rive, 316 (—); St-Siméon, 856 (875).

Châteauguay, 15,228 (13,125). St-Antoine-Abbé, N.-E., 373 (405); Ste-Clotilde, 948 (872); St-Jean-Chrysostome de Russelltown, 1,217 (1,232); St-Joachim de Châteauguay, 1,022 (864); St-Malachie d'Ormontville, 1,617 (1,639); Ste-Margite de Beauharnois, 844 (1,449); St-Paul de Châteauguay, 879 (—); Ste-Philomène, 1,131 (1,059); St-Urbain-Premier, 922 (879); Trés-Saint-Sacrement, 1,249 (1,149).

Villages: Châteauguay, 1,757 (1,067); De Léry, 1,242 (561).

Villages: Howick, 484 (471); Ormstown, 883 (842); St-Chrysostome, 660 (636).

(à suivre)

Au club Kiwanis-Saint-Laurent

Appel de M. Patenaude

En faveur de l'Emprunt de la Victoire

"Si je puis formuler un vœu, je souhaite que chaque famille du Québec achète une obligation de l'emprunt. En ce faisant, chaque famille fera un acte patriotique ainsi qu'un prudent placement".

Telles sont quelques-unes des paroles que prononçait hier midi au Ritz-Carlton, M. E. L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec et président des innombrables comités de l'emprunt de la victoire, lors d'une conférence prononcée devant les membres du St-Laurent-Kiwanis.

Nous faisons face à la pire des guerres de l'histoire, a continué M. Patenaude, elle ressemble peut-être à celle de 1914-1918. Elle a sûrement pour cause l'orgueil et l'ambition d'un homme et d'un peuple. Autrefois la guerre était délimitée, aujourd'hui c'est toute la surface du globe qui en est le théâtre. Autrement, la guerre se faisait selon des lois internationales respectées, aujourd'hui la force brutale a remplacé la raison.

Parlant de Hitler, M. Patenaude dit que dès son arrivée au pouvoir, il a préparé la guerre. Il a endoctriné la jeunesse allemande. Il s'est ménagé des alliances. Quand il s'est cru assez fort pour conquérir le monde il est entré en Autriche, à Danzig, à Memel et en Pologne. Puis en Belgique, en Hollande, en Luxembourg, au Danemark, en Norvège, en France. M. Patenaude rappelle ici le coup porté par Mussolini à la France après la conquête éthiopienne. Plus tard, nous voyons le Japon entrer lui aussi en guerre contre nos alliés.

Seule la Russie était préparée pour faire face à l'agression, de dire l'orateur. Quant au gouvernement du Canada, il a décidé de participer à fond à cette guerre. Sa décision a été approuvée par le Parlement et par le peuple qui a fait confiance à ce parlement. Mais la poursuite de la guerre nécessite des fonds considérables. Les taxes et l'emprunt sont les deux grands moyens d'obtenir l'argent nécessaire. Nous fournirons cet argent pour reconquérir aux autres leur liberté et pour protéger la nôtre, termine M. Patenaude.

Outre M. Patenaude, on remarquait à la table présidentielle: MM. Elie Beauregard, sénateur, Alexis Anfosy, consul de France, Arthur Vallée, président du conseil d'administration de l'Université de Montréal, Gustave Perrault, juge en chef de la Cour des sessions, sir Mathias Tellier, ancien juge en chef de la Cour d'appel, Eugène Gibeault, président du club, Huntly Drummond, président de la Banque de Montréal, le commandant Paul-W. Earl, de la réserve de la marine de guerre canadienne, T.-T. Smyth, directeur-gérant de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, G.-P. Laurin, Ross Clarkson, C.-E. Gravel, A.-Stewart McNichols, C.-H. Branchaud, J.-A. Hodgson, Albert Baulne, Léonard Léger, J.-Théo. Legault, fils.

"Catholique, es-tu social?"

par le R. P. Georges-Henri LEVESQUE, O.P., directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de Laval.

Tel est le titre du quatrième CAHIER de l'Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de Laval.

Jamais le monde n'a tant eu besoin de la doctrine sociale catholique.

Jamais les catholiques ne furent mobilisés de façon plus pressante par leurs chefs qui veulent une restauration sociale basée sur des principes chrétiens.

Jamais il n'a été plus vrai de dire que le catholique ne l'est pas vraiment s'il n'accepte pas intégralement son devoir social.

Que peut faire l'Action catholique pour répondre à ce besoin, pour faciliter cette mobilisation et assurer l'accomplissement de ce devoir?

Cette brochure vous le dira. Il faut la lire.

Ce cahier se vend 15 sous. On peut s'abonner pour la série complète, soit 10 cahiers, moyennant \$1.00. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir".

Mort du cardinal Boggiani

Carrière mouvementée

Rome, 26 (d'après une émission radiophonique italienne) (A.P.) — Son Eminence le cardinal Tommaso Pio Boggiani, archevêque de Porto et Saint-Ruffini, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 68 ans. Il avait eu l'une des carrières les plus mouvementées des membres du Sacré Collège.

Il participa à de nombreuses disputes théologiques, prenant une ferme attitude contre les tendances "modernes" de certains membres du clergé.

Nommé évêque d'Adria en 1905 par Pie X, il avait reçu l'ordre de transférer ce siège épiscopal dans la ville plus importante de Rovigo. Il opéra ce transfert en dépit de la violente opposition des citoyens d'Adria qui lui lancèrent même des pierres.

Après son entrée dans l'ordre des Dominicains et son ordination sacerdotale, il fut missionnaire à Constantinople. En 1912, il fut envoyé au Mexique comme Nonce papal, avec le rang d'archevêque.

A son retour en Italie, deux ans plus tard, il fut nommé administrateur apostolique de l'archidiocèse de Genève où il entra en querelle avec d'autres autorités ecclésiastiques locales relativement à ce qu'il considérait des irrégularités commises dans l'administration de l'archidiocèse. Il fut alors rappelé à Rome.

Le Pape Benoît XV, en le nommant cardinal en 1916, montrait qu'il lui donnait raison sur toute la ligne. Il demeura attaché au Vatican jusqu'en 1929 alors qu'il prit possession du siège de Porto et St-Ruffini.

Quelqu'un m'attend

(par Frieda Stadler)

Ce livre, qui a obtenu en Hongrie un très vif succès, se donne pour tâche de montrer dans une forme originale à la jeune chrétienne d'aujourd'hui que la vie a un sens parce que "quelqu'un l'attend": le compagnon de sa vie, son prochain, le Dieu tout-puissant. "Quelqu'un m'attend, lisons-nous aux premières pages... C'est le sens de ma vie, le but de mes travaux, la raison de mes privations. Mais en même temps cela m'impose aussi des obligations dont je ne puis charger les autres, dont la responsabilité incombe uniquement à moi... Moi seule je peux et dois former ma personnalité. Mon éducation morale n'est jamais achevée, mais sa ligne principale et son élan sont déterminés pendant la jeunesse. C'est donc maintenant que je dois ressentir de toute mon âme que c'est une grande chose que d'être homme et un devoir sublime que de m'en rendre digne."

Voici le chapitre II de la table des matières:

Quelqu'un m'attend: le compagnon de ma vie; Je voudrais être belle; Quelle robe dois-je mettre? Je ne veux pas être un homme; Mon appartement sera un home; Avant de me marier; Et les jeunes gens? Cantique des cantiques; Vais-je le rencontrer? L'homme. Quelles qualités doit-il avoir? Et si je ne rencontre pas? Volume de 208 pages. Prix: 65s par la poste. Service de Librairie du Devoir.

Débat sur la canalisation transmis par CBM

Demain matin, 27 février, à 10h. 15, le poste CBM transmettra un débat américain sur la canalisation du Saint-Laurent, qui aura lieu au réseau WABC.

Le troisième centenaire et les livres sur Montréal

Du 28 février au 15 mars, à la Bibliothèque Municipale la Société des Écrivains canadiens, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale, offrira au public une exposition de livres traitant de Montréal.

Des éditions rares, des collections de documents authentiques, d'ouvrages anciens, consacrés à Montréal, pourront être admirés de tous les esprits curieux des choses de notre histoire.

On pourra visiter l'exposition tous les jours de la semaine, de 2h. de l'après-midi à 10h. du soir. Le dimanche l'exposition ne sera ouverte que de 2h. de l'après-midi à 6h. du soir. Entrée libre.

L'ambassadeur Winant attendu à Washington

Londres, 26 (C. P.) — M. John Winant, ambassadeur des États-Unis en Grande-Bretagne, a quitté l'Angleterre, pour une brève visite aux États-Unis, où il fera rapport au président Roosevelt.

En annonçant ce départ l'ambassadeur américain a souligné que le voyage de M. Winant n'a aucune signification particulière et qu'il était dans les projets initiaux de l'ambassadeur de se rendre de temps en temps faire part personnellement de la situation à M. Roosevelt. La dernière fois que M. Winant est revenu dans son pays, c'était en mai dernier, alors qu'il fit un séjour de trois semaines.

Grièvement blessé

Gertrude Allain, fille âgée de sept ans, dont les parents habitent au numéro 2448 est, rue Sainte-Catherine, a été grièvement blessée vers 5h. 20, hier soir, en traversant la chaussée en face du numéro 2423 est, rue Notre-Dame. C'est M. Gilbert M. Young qui se trouvait au volant de la voiture en ce moment. Il se porta au secours de la victime et les agents de police conduisirent l'enfant à l'hôpital Saint-Luc où on la traite pour des lésions pulmonaires et des fractures multiples des côtes.

Mort du poète Jean Rameau

Paris. — On annonce que le poète Jean Rameau, de son vrai nom Laurent Labagit, vient de mourir près de 80 ans. De vieille souche landaise, il naquit dans les Landes en 1858. Membre de la Société des Gens de Lettres, il collabora à de nombreux journaux. Comme poète il chanta la nature; comme prosateur, il écrivit une cinquantaine de romans.

LES TRAINS LES PLUS RAPIDES LA ROUTE LA PLUS COURTE

ALLER ET RETOUR DE

NEW-YORK

Voyages par le **D&H**

Le "Montreal Limited" Service rapide quotidien de nuit tout-automatique

Dép. MONTREAL 10.00 p.m. Gare Windsor

Arr. NEW-YORK 7.23 a.m. Terminal Grand Central (New York Central RR.)

Il est TROP TARD en Europe occupée pour acheter des BONS DE LA VICTOIRE



la Canada Life vous invite à

PLACER dans la VICTOIRE... Maintenant

LA VIE SPORTIVE

Un programme intéressant pour ce soir

C'est ce soir qu'a lieu la rencontre entre Ed. Strangler Lewis et Yvon Robert dans la finale préparée par le promoteur Eddie Quinn et qui sera pour le championnat des poids lourds à la lutte libre. La direction du Forum a déclaré que la vente des billets était considérable et que plus de cinq mille personnes seront témoins de cette rencontre, qui sera de deux dans trois, à finir.

Lors de la dernière rencontre entre ces deux vaillants athlètes, les amateurs avaient été déçus de la façon dont le combat s'est terminé car l'arbitre Murray avait disqualifié le lutteur canadien-français pour accorder la victoire à Lewis pour une infraction qui est tolérée cent fois au cours d'une séance de lutte, et il est à espérer que ce soir, le combat prendra fin à la satisfaction des spectateurs, même si leur favori n'est pas vainqueur.

Lewis compte sur sa force herculéenne et sa fameuse prise de tête pour terrasser son rival, tandis que l'ancien élève d'Emile Maupas tentera de rincer les épaules de son adversaire au tapis à l'aide de sa clef de bras ou sa prise compliquée de jambes et il compte également sur sa jeunesse pour avoir raison du vétéran.

Lewis a gagné tous ses combats depuis son retour à l'arène et il compte enregistrer une autre victoire ce soir contre le champion de la Commission athlétique de Montréal, afin de pouvoir s'attaquer aux champions des différents États de l'Oncle Sam. La rencontre vaudra sûrement la peine d'être vue car le combat ne manquera pas d'être excitant au possible.

En semi-finale Lou Thesz et Earl McCready se feront la lutte et cette rencontre devrait être la plus rapide et la plus scientifique de la soirée et tout porte à croire que cette rencontre se terminera par un résultat de match nul.

Dans les autres combats au programme, nous aurons l'avantage d'assister aux débuts de Larry Moquin, qui s'attaquera à Jack Miller, lutteur local, tandis que Billy Watson fera face à George Linnehan. Moquin et Watson auront raison de leurs rivaux.

La ligne "chouchoute" se met en évidence

Ottawa, 26 — Les équipiers de la C.A.F. ont complètement déclassé les Leafs de Buckingham dans la semi-finale pour le championnat de la Ligue Senior hier soir, car les aviateurs ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 8 à 0.

La fameuse ligne "chouchoute" des Bruins de Boston, a dominé au cours de la rencontre car Milt Schmidt a compté 3 points tandis que Bauer déjouait le cerbère des Leafs une fois. Johnny Acheson et Mike Miller complètent les autres points des vainqueurs.

C'était la troisième victoire consécutive des Auteurs, qui se sont qualifiés pour la finale contre les Volants de Hull qui commenceront samedi.

Les skieurs ont été plus nombreux

C'est dans une proportion de plus de 20 pour 100 que le nombre des skieurs a augmenté, cette année, par rapport aux années passées, rapporte M. O.A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National, pour la région de Montréal. Les statistiques compilées dans les divers territoires de ski que dessert le Canadien National, tels que St-Sauveur, Morin Heights, Christville, Montfort, Rawdon, révèlent que le nombre des fervents de ce sport croît considérablement tous les ans.

Des États-Unis, les skieurs nous viennent de plus en plus nombreux, à tel point qu'à chaque fin de semaine il faut ajouter des wagons sur le "The Ambassador" et sur le "The New-England", en provenance d'États très avancés au sud de la frontière.

Grand festival samedi au Forum

Le populaire gardien de buts des Canadiens, Paul-Emile Bibeault, rehaussera de sa présence le grand festival de sports d'hiver des écoles catholiques de Verdun.

C'est samedi de cette semaine, 28 février, qu'aura lieu au Forum, cette fête incomparable. Tous les jeunes qui n'ont pas encore eu le bonheur de voir Paul-Emile Bibeault se rendront certainement à l'hippodrome de la rue Sainte-Catherine avec le désir d'applaudir l'habile défenseur des filets de l'équipe qui représente nos compatriotes dans la Ligue Nationale.

Le fameux joueur de défense du Canadien, Emile Bouchard, accompagnera son copain, Bibeault. On dit même que ces deux étoiles donneront quelques conseils pratiques à tous les jeunes joueurs de hockey, au moyen d'un puissant microphone.

Les jeunes de Verdun apprendront avec grand plaisir qu'Ernest Lefort, solide joueur de défense des Pats, ancien élève de l'École Supérieure Richard, accompagnera M. Charles Brosseau, président de la Commission des Écoles catholiques de Verdun, lors de la mise de la rondelle au jeu pour la partie de l'École Supérieure Richard contre le Mont-Saint-Louis.

Un artiste jamais vu au Forum vient de signer son contrat et fournira un véritable acrobate surprise. Il s'agit des fameux acrobates Marcel qui représenteront de dix à 711 celli qui exécuteront de nombreux tours sur des fils de fer.

Pour tout renseignement, s'adresser au Rév. Frère Gervais, sec., Tél. YO. 3516.

Les Pats sont déclassés par les Sénateurs

Les Sénateurs d'Ottawa ont eu facilement raison des Pats de Montréal hier soir, au Forum, lors de leur dernière partie de la saison à Montréal dans les séries régulières de la Ligue Senior de Québec, car les hommes de Gene Chouinard ont vaincu les protégés de Pat Lynch par un résultat de 11 à 4.

Les Sénateurs, qui avaient pris définitivement la première position du circuit Slater mardi soir dernier dans la capitale en triomphant des Pats par 8 à 3, n'ont jamais été en danger au cours de la joute d'hier, car à la fin de la deuxième période les visiteurs menaient par 6 à 2 et dans la manche finale les Sénateurs ajoutèrent cinq autres points tandis que les Irlandais comptaient deux fois.

Les As de Québec sont pour leur part assurés de la deuxième position tandis que Cornwall et Canadiens se disputent la troisième place dans leur rencontre de demain soir. Actuellement, les Volants ont un point en avant des Habitants et le résultat de demain soir décidera des troisième et quatrième positions. On sait que les As joueront au Forum dimanche après-midi, contre le détenteur de la troisième position.

OTTAWA. Buts: Saint-Denis; défenses: Pratt et Van Deale; centre: Inglis; ailes: Nicholson et Greighton. Subs.: Reinhart, Trainor, Cheyne, A. Lemay, Poirier, Carthy, Greene, Saunders, Higginbottom.

PATS. Buts: Dickie; défenses: Marchant et Mullins; centre: Betts; ailes: Carroll et Maitson. Subs.: Jokus, Laforte, Huguet, Desroches, Gaudette, Blanchard, Egan, Murray, Goldie.

Arbitres: Bennett et Gravel. Première période: Pas de point. Pun.: Trainor, Huguet, Mullins.

Deuxième période: 1. Ottawa: Trainor-Carthy... 2.53 2. Pats: Betts... 4.52 (Maitson-Laforte)

3. Ottawa: Cheyne... 6.08 (Greene-Saunders)

4. Ottawa: Inglis-Saunders... 7.23 5. Ottawa: Inglis-Nicholson... 7.32 6. Pats: Carthy... 15.30 (Laforte-Desroches)

7. Ottawa: Carthy... 17.28 8. Ottawa: Saunders... 19.39 Pun.: Cheyne, Carthy.

Troisième période: 9. Pats: Mullins... 1.48 (Huguet-Murray)

10. Ottawa: Nicholson... 5.45 11. Pats: Betts... 9.42 (Desroches-Laforte)

12. Ottawa: Greighton... 13.02 (Inglis-Nicholson)

13. Ottawa: Inglis-Pratt... 13.55 14. Ottawa: Trainor... 18.00 (Saunders-Carthy)

15. Ottawa: Cheyne-Pratt... 19.45 Aucune punition.

Trois victoires pour le Laval

Dimanche, le 22 dernier, les Lavallois ont encore raffermi leur réputation dans le monde du hockey, en sortant vainqueurs d'abord de l'École Normale Jacques-Cartier, puis des Aigles de Dorval.

Selon leur habitude, les Locaux prirent le devant dès le début de la première partie et saisirent constamment l'avantage des ouvertures qui se pratiquèrent au cours de la joute. Résultat final: 5-3.

La deuxième mi-temps, un peu fatigués, en face de joueurs neufs, plus âgés et plus lourds que les nôtres. La victoire oscilla jusqu'aux dernières minutes. Un but, compté à temps, par Cousineau, dans un magnifique ralliement, adjugea définitivement le bouquet de gloire aux vaillants porte-couleurs du Collège de Saint-Vincent de Paul. Pointage: 6-5.

Pour ne pas être en reste de lauriers avec leurs aînés, les cadets du Laval intermédiaire se sont montrés brillants jouteurs contre un adversaire aguerrri: le Concordia du parv s'écroula; le vainqueur par 5-4. La scintillante étoile du jour a été Albin Filion, fils du propriétaire-gérant des Rapides de Lachine, qui a compté les cinq points sur 3 assistances de son frère Hervé, et deux autres de Roger Saint-Georges.

Détail: Première période: Laval: Viau... 4.10 Pun.: E. N. R. Bélisle.

Deuxième période: Laval: Cousineau (Béland)... 11.20 Laval: Viau (Boisclair)... 12.05 Laval: Viau... 12.30 E. N. R. Bélisle... 15.55 Pun.: Laval, Cousineau.

Troisième période: E. N. R. Bélisle... 3.10 E. N. R. Richer... 3.50 Laval: Viau... 14.30 Pun.: E. N. R. Bélisle; Laval, Breault.

AIGLES DE DORVAL VS LAVAL

Première période: Laval: Gagnon... 4.05 Dorval: McCarter... 6.20 Dorval: McCarter... 15.18 Laval: Gagnon... 18.00 Pas de pun.

Deuxième période: Dorval: Boyer (Lavigne)... 11.00 Dorval: Boyer... 13.50 Laval: Roméo... 19.50

Troisième période: Laval: Viau (Boisclair)... 6.00 Laval: Boisclair... 7.20 Dorval: McCarter... 10.05 Laval: Cousineau (Lavigne)... 15.30 Pun.: Dorval, Crone, Reid.

Il meurt après un combat de boxe

Paris, 26. — Le champion de France de boxe, poids mi-moyen, Roland Cousseau, qui, hier, perdit son titre après un combat de douze rounds contre le Martiniquais Cyrille Hoppe, décéda à l'hôpital où il fut transporté à la suite d'une syncope qui suivit le combat.

Un artiste jamais vu au Forum vient de signer son contrat et fournira un véritable acrobate surprise. Il s'agit des fameux acrobates Marcel qui représenteront de dix à 711 celli qui exécuteront de nombreux tours sur des fils de fer.

Pour tout renseignement, s'adresser au Rév. Frère Gervais, sec., Tél. YO. 3516.

Un avantage de cinq points pour Canadien

Le Canadien est sorti victorieux hier soir dans la première partie de la série de détail de la Ligue Junior et c'est par un compte de 9 à 4 que le Tricolore a eu raison du Concordia en présence de quelques centaines de personnes au Forum.

Juste avant la joute d'hier les officiels de la Ligue Junior annoncèrent que la série semi-finale serait de deux parties, le total des points décidant de la victoire et du droit de rencontrer le Royal dans la finale et l'avance prise par le Bleu Blanc Rouge laisse croire que le club de Norman Ranger sera appelé à jouer contre les Royaux.

La deuxième partie entre le Canadien et le Concordia sera disputée dimanche après-midi au Forum immédiatement après la joute de la Ligue Senior de Québec et si le Tricolore sort victorieux la série finale commencera mercredi soir prochain.

Composition des équipes: CONCORDIA CANADIEN Lemaire but Aumais DeLattionville déf. Hamel Gagnon déf. Héron Vigneau centre Normandin Reid avant Lajoie Denis avant Bernard

Concordia: St-Laurent, Jussame, Dupuis, R. Larivière, J. Larivière, L. Larivière, Valliers, Toulignant.

Canadien: Séguin, Desbiens, Perron, Harvey, Lessard, Vincelle, Bellanger, Lauzon, Gôté.

Arbitres: Martel, Connelly.

Première période: 1. Canadien: Lauzon... 6.38 2. Concordia: Labeille... 10.20 3. Canadien: Lajoie... 15.37 4. Canadien: Séguin... 18.39 5. Concordia: Denis... 18.39 Pun.: Hamel, Desbiens, Labeille.

Deuxième période: 6. Concordia: Vallière... 8.16 7. Canadien: Hamel... 14.18 Pun.: Lessard, Séguin, Vincelle, DeLattionville, Bernard.

Troisième période: 8. Canadien: Hamel... 8.16 9. Canadien: Harvey... 1.34 10. Canadien: Séguin... 12.45 11. Canadien: Hamel... 14.54 12. Concordia: Labeille... 15.25 13. Canadien: Bernard... 17.25 Pun.: Lajoie, Vincelle, 2. Gagnon.

LE hockey professionnel et amateur

HIER SOIR: LIGUE SENIOR Ottawa 11, Pats 4.

LIGUE AMERICAINE Pittsburgh 11, Providence 4. Cleveland 3, Philadelphia 2. Springfield 4, Hershey 1. Buffalo 4, New Haven 2.

LIGUE MONTREAL (semi-finale) Valleyfield 6, Lachine 4 — 2e match, série 3 de 5 — Lachine a gagné le 1er.

LIGUE JUNIOR (éliminatoires) Canadien 9, Concordia 4 — 1er de 2 matches, total de buts à compter.

CE SOIR: LIGUE NATIONALE Canadien à Chicago. Detroit à Rangers.

LIGUE AMERICAINE New Haven à Washington.

LE CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

Rangers... 41 20 14 1 154 123 53 Toronto... 39 28 13 3 125 100 49 Boston... 40 21 14 5 125 94 47 Chicago... 40 20 17 3 112 116 43 Detroit... 41 15 23 3 112 125 33 Américains... 41 14 26 1 113 144 29 Canadien... 40 15 25 2 100 149 26

LIGUE SENIOR J. G. P. N. P. O. P. P. P. Ottawa... 40 27 13 3 154 113 40 Québec... 40 20 15 5 141 107 45 Cornwall... 39 19 17 3 132 134 41 Canadien... 38 17 18 6 125 148 34 Royal... 39 18 18 3 125 148 34 Pats... 39 9 21 9 96 138 27

LIGUE AMERICAINE selon J. G. P. N. P. O. P. P. P. Springfield... 48 27 16 5 181 135 39 New Haven... 46 27 21 3 137 167 40 Washington... 47 24 23 5 121 136 39 Providence... 49 16 26 7 178 197 39 Philadelphia... 47 34 4 3 129 202 22

second selon J. G. P. N. P. O. P. P. P. Cleveland... 48 29 15 4 146 128 62 Hershey... 47 27 13 6 158 132 60 Indianapolis... 48 27 15 6 165 125 60 Buffalo... 46 20 21 5 148 125 45 Pittsburgh... 49 19 26 4 173 193 42

Gala militaire ce soir à Saint-Laurent

C'est ce soir, à l'Arena Saint-Laurent, qu'aura lieu le gala militaire de la Ligue de Hockey Dépression, alors qu'une équipe d'étoiles de la Ligue Dépression viendra aux prises avec le C. O. T. C. du collège Brébut, lequel comprend dans son alignement des étoiles telles que Jean-Paul Elie, Paul Marcel Raymond l'un des bons compteurs de la Ligue Senior de Québec, Jean-Paul Gignac, Roland Bleau et Jean Côté dans les buts.

La rencontre débutera à 8 h. 30. L'entrée est libre. Le major Gagnon, du C.O.T.C. Brébut et ancien équipier des Hobos, mènera la rondelle au jeu. Tous les membres actuels et anciens de la Ligue Dépression feront partie de l'armée y assisteront avec leur dame, de même que les membres du C.O.T.C. Brébut, qui s'y rendront en parade et avec leur fanfare.

Higbe met fin à la grève

La Havane, 26 (P.A.) — Le lanceur Kirby Higbe, qui était resté à Miami lorsque les Dodgers sont partis pour leur camp d'entraînement ici la semaine dernière, a terminé sa grève hier, et il est arrivé en avion accompagné de sa femme.

Mme Higbe est retournée à Miami hier soir cependant. Un règlement du club défend aux joueurs d'amener leurs femmes au camp d'entraînement, mais Higbe a déclaré que c'est son dédain pour la nourriture de Cuba, et non le règlement, qui a incité sa révolte.

Les deux clubs sur un pied d'égalité

Valleyfield, 26. — Les Braves de Valleyfield ont égalé les chances avec les Volants de Lachine, hier soir, dans les séries semi-finales de la Ligue Montréal et du District alors que les hommes d'Albert Leclerc ont triomphé des protégés de Sylvio Mantha par un résultat de 6 à 4.

Ce soir les deux équipes en viendront de nouveau aux prises alors que la troisième partie sera disputée à l'Arena de Lachine pendant que dimanche prochain les Braves et les Volants reviendront en cette ville afin de continuer la lutte dans les éliminatoires de trois dans cinq.

Chacun des clubs a compté une fois dans la première période, Whitehead donnant une avance aux Rapides après quelques trois minutes de jeu et Piquet égalisant les chances environ deux minutes plus tard.

Deux buts successifs de Boyer et Lalonde en moins d'une minute ont donné aux Braves une avance de 3-1 dans la deuxième période mais Carignan a diminué le déficit de son club en déjouant Lascelles vers le milieu de l'engagement.

Armand, Piquet et Vinet ont compté tour à tour pour Valleyfield dans les six premières minutes de la dernière reprise. Les Rapides ont bataillé ferme pour reprendre le terrain perdu, mais le ralliement de la fin ne leur a valu que deux buts de Carignan et Hayes.

Piquet a été le héros de la victoire des Braves avec deux buts. Lalonde a compté une fois et obtenu deux assistances.

LACHINE. Buts: Martel; défenses: Whitehead et Belhumeur; centre: Gauthier; ailes: Taylor et Cormier; subs: Brown, Lafontaine, Thériault, Hayes, Forget, Cadorette et Carignan.

VALLEYFIELD. Buts: Lascelles; défenses: Slater et Demers; centre: Armand; ailes: Boyer et Moynihan; subs: Piquet, Bastien, Cadieux, Desjardins, Hudon, Dagleish, Lalonde, Vinet et Benisson.

Arbitres: Murray et Mullins.

1. Lachine: Whitehead... 3.25 2. Valleyfield: Piquet... 5.06 (Lalonde) Punitions: Bastien, Whitehead, Cadieux et Hayes.

Deuxième période: 3. Valleyfield: Boyer... 5.42 (Desjardins) 4. Valleyfield: Lalonde... 6.30 (Demers et Benisson) 5. Lachine: Carignan... 10.50 (Forget et Hayes) Punitions: Desjardins, Lalonde, Lafontaine, Demers.

Troisième période: 6. Valleyfield: Armand... 2.34 (Slater) 7. Valleyfield: Piquet... 3.45 (Bastien) 8. Valleyfield: Vinet... 5.56 (Lalonde et Benisson) 9. Lachine: Carignan... 16.28 (Gauthier) 10. Lachine: Hayes... 17.58 (Cadorette) Punitions: Taylor, Demers (3), Hudon et Carignan.

Dans la ligue de la Défense nationale

La deuxième partie de détail du circuit, entre la Marine et le C.E. O.C. Loyola, ouvrira le programme vendredi soir et sera suivie de la rencontre Royals-Pats du groupe senior. L'issue de cette compétition se base sur une série de 2 de 3. Les marins ont gagné la 1ère joute 6-3, mais les officiers-cadets sont bien décidés d'égaliser le résultat et d'engager la 3e partie.

L'instructeur Hughie Farquharson a fait repasser quelques joueurs blessés, durant la période de répit; l'équipe sera donc en parfaite condition.

Le C.E.O.C. Loyola s'est préparé à cet engagement et travaillant sans relâche sous la direction de "Dinny" Dinsmore; la suspension de Braceland étant levée, l'équipe sera de nouveau au complet.

La fanfare du R.G.N.V.R. offrira un programme musical. Les membres des trois services y viendront sans doute très nombreux.

Si l'on doit jouer une troisième partie, ce sera au programme de la Ligue des Services, lundi soir, le 2 mars, au Forum.

La raquette au National

Dimanche prochain, 1er mars, le club organise sa marche annuelle, pour dames, pour le trophée J.-D. Legault, gérant de la Palestre, ainsi qu'une marche pour juniors, de 15 à 18 ans révolus, lesquelles auront lieu au Parc LaFontaine.

Voici le programme de l'événement et les règlements de la marche: 2 h.: Rassemblement au chalet Calixa Lavallée, Parc LaFontaine. 2 h. 30: Départ de la marche des dames. 3 h. 15: Départ de la marche des juniors. 4 h. 30: Distribution des prix à la Palestre, etc.

Règlements de la marche des dames: Costume complet obligatoire (unique et robe, mocassins et raquettes ordinaires de dames, pour la marche). Distance, 1 à 14 miles. Seule la carte internationale est requise. L'inscription doit être faite au chalet avant deux heures, dimanche. Prix, 25 sous. Les numéros doivent être retournés au directeur de la course immédiatement après la marche. Le trophée J.-D. Legault doit être gagné trois années par la même personne pour en devenir propriétaire. La gagnante devra le remettre à la Palestre Nationale dans les 30 jours, et recevra une photo-souvenir du trophée.

Règlements de la marche des juniors: Age, 15 à 18 ans révolus. Les formulaires devront être signés par les concurrents, leurs parents ou tuteurs et être remis avant 2 heures, dimanche, au chalet du parc. Il n'est pas nécessaire de porter un costume de raquetteurs, ou d'appartenir à un club de raquette. Seul, une paire de raquette de marche est nécessaire. Inscription, 10 sous. Vous devez retourner les numéros immédiatement après la marche.

Tous les concurrents recevront une collation à la Palestre Nationale après la marche.

Bienvenue à tous et qu'on se le dise.

Les deux clubs sur un pied d'égalité

Valleyfield, 26. — Les Braves de Valleyfield ont égalé les chances avec les Volants de Lachine, hier soir, dans les séries semi-finales de la Ligue Montréal et du District alors que les hommes d'Albert Leclerc ont triomphé des protégés de Sylvio Mantha par un résultat de 6 à 4.

Ce soir les deux équipes en viendront de nouveau aux prises alors que la troisième partie sera disputée à l'Arena de Lachine pendant que dimanche prochain les Braves et les Volants reviendront en cette ville afin de continuer la lutte dans les éliminatoires de trois dans cinq.

Chacun des clubs a compté une fois dans la première période, Whitehead donnant une avance aux Rapides après quelques trois minutes de jeu et Piquet égalisant les chances environ deux minutes plus tard.

Deux buts successifs de Boyer et Lalonde en moins d'une minute ont donné aux Braves une avance de 3-1 dans la deuxième période mais Carignan a diminué le déficit de son club en déjouant Lascelles vers le milieu de l'engagement.

Armand, Piquet et Vinet ont compté tour à tour pour Valleyfield dans les six premières minutes de la dernière reprise. Les Rapides ont bataillé ferme pour reprendre le terrain perdu, mais le ralliement de la fin ne leur a valu que deux buts de Carignan et Hayes.

Piquet a été le héros de la victoire des Braves avec deux buts. Lalonde a compté une fois et obtenu deux assistances.

LACHINE. Buts: Martel; défenses: Whitehead et Belhumeur; centre: Gauthier; ailes: Taylor et Cormier; subs: Brown, Lafontaine, Thériault, Hayes, Forget, Cadorette et Carignan.

VALLEYFIELD. Buts: Lascelles; défenses: Slater et Demers; centre: Armand; ailes: Boyer et Moynihan; subs: Piquet, Bastien, Cadieux, Desjardins, Hudon, Dagleish, Lalonde, Vinet et Benisson.

Arbitres: Murray et Mullins.

1. Lachine: Whitehead... 3.25 2. Valleyfield: Piquet... 5.06 (Lalonde) Punitions: Bastien, Whitehead, Cadieux et Hayes.

Deuxième période: 3. Valleyfield: Boyer... 5.42 (Desjardins) 4. Valleyfield: Lalonde... 6.30 (Demers et Benisson) 5. Lachine: Carignan... 10.50 (Forget et Hayes) Punitions: Desjardins, Lalonde, Lafontaine, Demers.

Troisième période: 6. Valleyfield: Armand... 2.34 (Slater) 7. Valleyfield: Piquet... 3.45 (Bastien) 8. Valleyfield: Vinet... 5.56 (Lalonde et Benisson) 9. Lachine: Carignan... 16.28 (Gauthier) 10. Lachine: Hayes... 17.58 (Cadorette) Punitions: Taylor, Demers (3), Hudon et Carignan.

Dans la ligue de la Défense nationale

La deuxième partie de détail du circuit, entre la Marine et le C.E. O.C. Loyola, ouvrira le programme vendredi soir et sera suivie de la rencontre Royals-Pats du groupe senior. L'issue de cette compétition se base sur une série de 2 de 3. Les marins ont gagné la 1ère joute 6-3, mais les officiers-cadets sont bien décidés d'égaliser le résultat et d'engager la 3e partie.

L'instructeur Hughie Farquharson a fait repasser quelques joueurs blessés, durant la période de répit; l'équipe sera donc en parfaite condition.

Le C.E.O.C. Loyola s'est préparé à cet engagement et travaillant sans relâche sous la direction de "Dinny" Dinsmore; la suspension de Braceland étant levée, l'équipe sera de nouveau au complet.

La fanfare du R.G.N.V.R. offrira un programme musical. Les membres des trois services y viendront sans doute très nombreux.

Si l'on doit jouer une troisième partie, ce sera au programme de la Ligue des Services, lundi soir, le 2 mars, au Forum.

La raquette au National

Dimanche prochain, 1er mars, le club organise sa marche annuelle, pour dames, pour le trophée J.-D. Legault, gérant de la Palestre, ainsi qu'une marche pour juniors, de 15 à 18 ans révolus, lesquelles auront lieu au Parc LaFontaine.

Voici le programme de l'événement et les règlements de la marche: 2 h.: Rassemblement au chalet Calixa Lavallée, Parc LaFontaine. 2 h. 30: Départ de la marche des dames. 3 h. 15: Départ de la marche des juniors. 4 h. 30: Distribution des prix à la Palestre, etc.

Règlements de la marche des dames: Costume complet obligatoire (unique et robe, mocassins et raquettes ordinaires de dames, pour la marche). Distance, 1 à 14 miles. Seule la carte internationale est requise. L'inscription doit être faite au chalet avant deux heures, dimanche. Prix, 25 sous. Les numéros doivent être retournés au directeur de la course immédiatement après la marche. Le trophée J.-D. Legault doit être gagné trois années par la même personne pour en devenir propriétaire. La gagnante devra le remettre à la Palestre Nationale dans les 30 jours, et recevra une photo-souvenir du trophée.

Règlements de la marche des juniors: Age, 15 à 18 ans révolus. Les formulaires devront être signés par les concurrents, leurs parents ou tuteurs et être remis avant 2 heures, dimanche, au chalet du parc. Il n'est pas nécessaire de porter un costume de raquetteurs, ou d'appartenir à un club de raquette. Seul, une paire de raquette de marche est nécessaire. Inscription, 10 sous. Vous devez retourner les numéros immédiatement après la marche.

Tous les concurrents recevront une collation à la Palestre Nationale après la marche.

Bienvenue à tous et qu'on se le dise.

Nous rappelons les noms des officiers de la Ligue: Président: Dr Jean-Baptiste Prince; directeurs: Maxime Raymond, Georges Pelletier, J.-Alfred Bernier, L.-Athanasie Fréchette, Philippe Girard, Gérard Filiion, Jean Drapeau, Roger Varin; secrétaire: André Laurendeau.

On est prié d'adresser sa contribution le plus tôt possible à la Ligue pour la Défense du Canada, 354 est, rue Ste Catherine, chambre 50, Téléphone: Marquette 2837.

L'Art dans les fleurs...

LA PATRIE, Fleuriste

Service télégraphique partant
Radio-programme C.H.L.P.
le lundi entre 12.15 et 12.30 h

Serre -haude attenante
au studio

106 STE-CATHERINE EST
PL. 1786-37

J.-R. BRULE, prop.-gérant
Prés. Ass. Fleuristes de M.

